

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

JOURNAL SUISSE D'ÉGYPTTE

ET DU PROCHE-ORIENT

Organe Officiel
des
Sociétés Suisses

d'Égypte, de Palestine et de Syrie

Le Journal Suisse d'Égypte et du Proche-Orient est envoyé à tous les Suisses d'Égypte, et du Proche-Orient. Abonnements facultatifs : Égypte 50 P.T. par année. Pour la Suisse et l'Étranger : - 25 Frs. suisses par année.

Adresse télégraphique «HELVE»

Rédaction, Administration et Expédition : Bulkeley-Alexandrie Tél. R. 1541.

La Suisse à l'œuvre

Une belle manifestation de véritable espoir international

L'article de Pax publié dans le dernier numéro du Journal, sous le titre « Libres propos d'un Suisse d'Égypte » ne saurait bien entendu, ce titre à lui seul l'indique de façon précise — engager que son auteur et ses critiques concernant notre pays et ses difficultés économiques aussi bien que les suggestions et les remèdes qu'il propose au sujet des divers problèmes soulevés, lui appartiennent en propre et ne sauraient engager la responsabilité de quiconque. Il est un point cependant sur lequel il convient d'éviter tout équivoque. Quand « Pax » parle de la puissance d'absorption rapide de l'Orient il n'a certainement jamais été dans sa pensée de prétendre que notre Colonie n'a pas su parer à ce danger. Le Suisse à l'Étranger, grâce à ses solides traditions nationales, à son patriotisme foncier, aux liens multiples qui le rattachent au pays, conserve partout son individualité. En Égypte plus qu'ailleurs, grâce à ses sociétés, à ces foyers de culture suisse et de patriotisme que sont nos écoles d'Alexandrie et du Caire, le Suisse demeure suisse et des familles expatriées depuis trois et quatre générations, ont conservé intact, l'héritage helvétique et le conserveront longtemps encore, pour le plus grand profit de leur Patrie suisse aussi bien que du pays dont ils sont les hôtes.

Si, bien malgré lui, nous en sommes persuadés, « Pax » avait pu peiner quelques compatriotes, nous aimons à croire qu'ils comprendront qu'il y eut méprise et qu'ils n'étaient en rien visés par ce libre propos d'un Suisse établi en Égypte depuis plusieurs décades.

L'expérience faite nous obligera encore à plus de prudente circonspection et nous demanderons désormais à nos collaborateurs de ne pas nous compliquer la tâche, elle est déjà singulièrement ardue, en évitant tout ce qui peut être de nature à froisser de légitimes susceptibilités, ainsi que tout incursion dans le maquis de la politique. Ceci dit, quittons ce domaine d'une actualité décidément trop immédiate et trop brûlante, et revenons à des régions plus proches des sommets.

L'on se souvient de l'œuvre admirable réalisée à Leysin par le Dr. Vauthier. Nous avons consacré précédemment au Sanatorium Universitaire, qui rendit de si grands services aux étudiants des Universités de notre pays, un long article et nous avons exposé le plan que poursuit avec une ténacité qui tient de l'apostolat le Dr. Vauthier afin de faire profiter des bienfaits de l'atmosphère, de la cure médicale et de l'enseignement universitaire les étudiants de tous les pays. Ce qui ne paraissait qu'un beau rêve est en train de devenir la plus belle et la plus tangible des réalités.

Il y a environ quinze ans, le Dr. Vauthier, après avoir collaboré, comme médecin, dans divers établissements de Leysin, où il avait eu l'occasion de constater la triste situation des jeunes étudiants malades, isolés et perdus dans les milieux les moins appropriés à leurs conditions sociales, avait conçu l'idée de créer, dans cette station, un établissement spécial, sorte de petite université, dans laquelle les étudiants de tous les pays. Or, ce qui ne soigner tout en restant étroitement attachés à l'Alma Mater, autrement dit en poursuivant officiellement leurs études sous la haute surveillance de leurs professeurs.

Ce grand idéaliste qu'est le Docteur Vauthier se doublait d'un grand réalisateur. Personne n'en saurait douter en constatant aujourd'hui, l'œuvre magnifique et bienfaisante accomplie depuis plus de dix ans.

L'œuvre du Dr. Vauthier a éveillé en Égypte aussi de nombreuses sympathies, et non pas seulement dans notre Colonie, mais dans les milieux égyptiens eux-mêmes. La « Liberté » a publié à propos du Sanatorium Universitaire Suisse et du Sanatorium Universitaire International, deux articles remarquables dus à l'un des plus sincères amis de notre pays en Égypte, Monsieur le Professeur Teymour Bey. Ce dernier y rend un hommage motivé à l'initiative et au dévouement de l'initiateur de ce Sanatorium universitaire « qui non seulement a permis dit-il, à de nombreux étudiants de trouver aide et encouragement auprès de leurs professeurs et de leurs camarades, mais encore de terminer leurs études.

Soixante-dix ont passé brillamment leur licence et quarante ont obtenu leur doctorat ».

Mais, continue M. le Prof. Teymour Bey :

Ainsi que nous l'avons dit, ce Sanatorium universitaire n'est qu'une ébauche du grand «Sanatorium Universitaire International» que le Docteur Vauthier projette. Son rêve, son idéal magnifique est de soulager la souffrance physique et la détresse morale de tous ceux que la tuberculose guette ou a déjà frappés. Son désir ardent est d'ouvrir un refuge contre ce mal à tous les sujets des États qui coopéreront à sa création, sans distinction de nationalité ni de religion. Il entend créer une œuvre internationale au sens le plus pur et le plus large du mot.

Le Conseil d'Administration du Sanatorium Universitaire International sera également international. Il comprendra des représentants de tous les Gouvernements fondateurs. On choisira pour l'édification du bâtiment le meilleur site de Leysin et on y introduira tous les perfectionnements les plus modernes. Les conditions hygiéniques y seront scrupuleusement observées. Il y aura une section spéciale de chirurgie pulmonaire, de nombreuses salles d'études et de conférences ainsi qu'un musée d'histoire naturelle. Un soin tout particulier sera apporté à la bibliothèque qui comprendra les publications scientifiques, littéraires et juridiques dans toutes les langues, et qui seront mises à la disposition des étudiants.

Le Sanatorium sera doté d'un corps médical complet, composé de spécialistes de toutes les branches de la médecine. On accordera une attention particulière non seulement à la section de la phthisie interne mais encore aux maladies du nez, de la gorge, des oreilles et des dents.

De grands écrivains et des professeurs illustres seront invités à donner des conférences régulières aux malades et à s'entretenir familièrement avec eux. Rien ne sera négligé pour compléter l'éducation intellectuelle des pensionnaires et toutes les branches de la science auront leurs cours approfondis. Même un cinéma et un théâtre sont prévus pour faire passer aux hôtes de l'Établissement d'agréables moments.

À côté de ces créations scientifiques, on ouvrira une Ecole d'Arts et Métiers pour fournir à ceux qui en ont besoin un gagne-pain après leur sortie ou pour leur permettre d'augmenter, par la vente des petits ouvrages qu'ils fabriqueront, leurs ressources matérielles. On enseignera donc la menuiserie, la mécanique, la reliure etc. Les malades auront une occasion unique d'apprendre les langues vivantes. Parmi tant de personnes de nationalités différentes, il s'en trouvera certainement beaucoup qui se feront un plaisir d'enseigner leur langue maternelle à leurs compagnons. Les étudiants auront ainsi une occasion exceptionnelle de se rendre mutuellement service.

On a estimé les dépenses de construction et d'installation de cette institution à cinq millions deux cent mille francs suisses-ou soit deux cent huit mille livres-or. Si l'on dote le Sanatorium de deux cent huit lits, — c'est tout ce qu'il peut contenir — chaque lit reviendra à vingt-cinq mille francs or suisses, ou à mille livres-or. On proposera l'achat d'un certain nombre de ces lits à toutes les nations.

Tout État qui achète des lits aura droit à un délégué officiel au sein du Conseil d'Administration. Les lits porteront le nom de l'acquéreur et seront réservés à son usage et si c'est un État qui devient possesseur de plusieurs lits, ses sujets seuls en bénéficieront. On peut comparer la vente de ces lits au placement d'actions d'une société anonyme, ou à des parts de fondateurs.

Toutefois l'hospitalisation n'est pas gratuite et chaque malade doit payer, pour frais de séjour et de traitement, la modique somme de dix francs et dix-sept centimes suisses par jour. Somme insignifiante si l'on considère les avantages sans nombre dont il jouit dans ce Sanatorium.

L'institution ne poursuit aucun but commercial. Ces frais de pension couvrent à peine les dépenses de l'entretien du malade.

Nombreuses sont les nations qui ont déjà répondu favorablement à l'appel du Docteur Vauthier. Aurons-nous le plaisir de voir notre Gouvernement prendre part à cette œuvre éminemment humanitaire, en dépensant quelques milliers de livres ou bien serons-nous privé de la joie et de l'honneur d'une telle initiative. Comme nous aimerions voir notre drapeau vert au beau croissant flotter sur les montagnes suisses, au milieu des drapeaux des au-

tres nations ! Comme nous serions heureux et fiers de voir inscrire le nom de la nation égyptienne sur le livre d'or de cette institution, à côté de ceux des plus grands États du monde !

Que diraient les malades égyptiens s'ils voyaient les portes de cet asile béni se fermer devant eux, faute de coopération de l'Égypte ? Seront-ils les seuls malheureux à souffrir éternellement dans l'abandon et la misère ? Notre fierté nationale ne peut s'y résoudre. Nous savons que notre Gouvernement a une trop haute conception de sa responsabilité, qu'il est trop conscient de sa dignité et qu'il estime par-dessus tout ce qui peut rehausser notre prestige et notre gloire parmi les nations. Notre drapeau vert flottera bientôt, nous en sommes persuadés, au sommet des montagnes suisses, au-dessus du Sanatorium Universitaire International !

Souhaitons que l'appel du Professeur Teymour Bey soit entendu.

Nous sommes désireux de voir se resserrer toujours davantage les bonnes relations qui unissent la Suisse et l'Égypte et nous serions particulièrement heureux qu'à Leysin, de nombreux étudiants égyptiens, choisis parmi les plus méritants puissent bénéficier à la fois des effets vivifiants de notre enseignement et de notre climat.

Lettre de Suisse

La Presse et l'État

M. Meyer, conseiller fédéral, a fait à l'occasion du cours du citoyen à Berne, une conférence sur « La Presse et l'État ».

Le conférencier a brossé un tableau expressif de l'évolution de la presse depuis ses débuts jusqu'à l'heure actuelle.

Tout d'abord les gouvernements ont cherché à anéantir et à museler la presse et ensuite, voyant que ce n'était pas possible, à la mettre en action uniquement à leur bénéfice. Mais elle a toujours trouvé des gens désireux de lutter pour sa libération. Des hommes d'État éminents en Amérique, en Angleterre, en France et dans d'autres États, sont intervenus en faveur de la liberté de la presse. Cette lutte pour la liberté de la presse correspond à la lutte pour la liberté en général et pour les droits démocratiques des peuples.

Un courant réactionnaire a pris naissance malgré tout contre cette conquête de la civilisation. Cette réaction n'est cependant pas dirigée uniquement contre la liberté de la presse, mais contre la liberté tout court, contre les Parlements et contre la démocratie. Elle s'explique par l'état de fait qui découle de la période d'après-guerre et les conditions plus récentes, mais il n'y a pas lieu d'admettre qu'elle soit autre chose qu'un phénomène pathologique du temps présent. L'aboutissement de 200 années de recherches ne peut être réduit à néant par des mesures d'exception.

Dépourvus de partis et de presse de parti, un peuple ne peut que difficilement arriver à penser « politiquement ». Si la presse est réellement importante pour une certaine forme de régime, c'est bien pour la démocratie. La possibilité de discussions sur une base aussi large que le permet la presse moderne permet de répandre dans les régions les plus étendues la manière démocratique de penser. A ce propos, le conférencier cite une expression prononcée par M. Masaryk : La démocratie, c'est la discussion. Les régimes autocratiques ne tolèrent aucune discussion. Mais la démocratie est certainement le régime gouvernemental de l'avenir. Les peuples civilisés ne pourront jamais s'en passer d'une façon durable. L'opinion publique est la meilleure sauvegarde des petits États. L'une des plus belles conquêtes de la civilisation est aussi la naissance au grand jour des traités à la Société des Nations. C'est là aussi un élément de protection pour les petits États.

La démocratie suisse est unique en son genre tant dans le domaine linguistique que culturel, économique et confessionnel. La Suisse n'est pas une nation dans le sens ordinaire du mot. La nation suis-

se est un terme dont la signification est toute spéciale. Le régime gouvernemental de la Suisse doit rester aussi à l'avenir celui de la démocratie fédérative, comportant comme élément essentiel la liberté des différents groupements qui la composent. Les minorités ne peuvent y être purement et simplement écrasées par la majorité. Ce qu'il faut tenter, c'est de les persuader et les convertir. La presse est ici aussi le facteur agissant, qui éduque les masses populaires, et répand la civilisation.

Un petit État comme la Suisse ne peut arriver à se faire respecter et craindre que s'il possède des valeurs intellectuelles et morales. Il lui faut pour cela une presse libre de toutes influences inviolables. La presse ne doit pas dépendre du capital étranger. Sa partie littéraire ne doit pas subir l'influence de la partie commerciale. Dans cet ordre d'idée, la presse suisse a atteint un niveau très élevé et éminemment louable.

Si la presse entend remplir toujours sa tâche d'une manière correcte, il lui faut une dose énorme du sens des responsabilités, accompagné de la foi en son peuple et en son rôle et en ses tâches d'avenir.



En Égypte

Les Sources de Siwa

Elles dorment à fleur de terre, encloses dans une margelle de pierres toutes neuves. Autour d'elles se pressent des palmiers si proches que leurs longues palmes arquées, d'un doigt effilé caresse l'eau qui ondule.

L'eau est bleue, et lorsque je me penche au-dessus de la margelle, ce n'est pas mon image que je vois, ce ne sont pas mes yeux que mon regard rencontre mais une aigle marine translucide, vivante d'où monte un chapelet ininterrompu de bulles gazeuses. Elles montent de je ne sais qu'elle profondeur, montent en dansant, — ô le beau fil de perles qu'elles dessinent !... Elles montent légères et rapides vers la surface bleue et s'ouvrent en immenses cercles multiples. Elles se suivent si proches pour s'épanouir ensuite en corolles, qu'on les prendrait pour la tige grenue de grandes fleurs de cristal. Je plonge en défigurant ce jardin aérien, j'entre dans cette eau que le soleil fraîchit et que tiédit la nuit. Elle vient de si loin, des hauts plateaux Abyssins, — elle est faite de tant de lumière et d'air cette source du soleil qu'elle est douce et fine. Il me semble prendre un double bain d'air pur et d'eau fraîche. Car toutes les bulles rondes s'attachent à la peau et me font une armure perlée. De longues herbes vertes caressent les jambes des baigneurs en une enveloppante étreinte qui donne peur.

Légèreté de l'eau jaillissante !... La vieille fatigue se détache et tombe comme une gangue. Des profondeurs de la terre à travers l'eau monte un souffle d'air neuf. L'eau essuie d'un linge fin nos peines de civilisés qui se font mal pour vivre. Je flotte dans une armure aérienne, je fais peau neuve avec du soleil !

Je lève la tête. Autour de moi la palmeraie, les champs. Entre deux sillons surgit le buste d'un adolescent. Une libellule à grandes ailes rouges vrombit, s'en va, et revient. Un petit âne au poil laineux, encore frisé, fait entendre son trot inégal, hésitant, qui recommence.

Un vieux nègre nous raccompagne à l'hôtel. Il s'agrippe à la portière près du volant. Je vois son dos en cotonnage blanche et sous le petit bonnet rond sa nuque bien rasée. De temps en temps il se retourne et nous sourit et lorsqu'on passe auprès des palmiers, il étend la main, cueille quelques dattes au régime qui s'offre.

Ici les palmiers ne sont point comme ailleurs. Plus courts le stipe plus puissant, jamais débarrassés des palmes sèches de l'année dernière qui retombent autour du tronc avec le geste las d'une main fatiguée, ils me semblent plus humains que ceux d'Alexandrie et mettent leurs fruits à la portée de ceux qui ont soif ou faim.

Oasis bienheureuse ! Siwa me semble d'abord qu'une immense palmeraie. Puis l'on découvre bientôt une dédale de rues, des vergers, des jardins, des maisons, la ruhe vide d'une ville forteresse abandonnée, et les dattiers poussent aux hasards des canaux qui creusent la terre et la partagent.

Ils vivent avec ceux qui passent, au bora des chemins, en cercle autour des sources rondes, jouent aux quatre coins d'un carré de « mélohiya », montent la garde devant le temple de Jupiter Ammon où des blocs de granit fracassés s'allongent maintenant sur le sable.

Jeanne Arcaache.

Pour la Paix

La prière des enfants

Nous les petits, nous les tout frères,
Des bancs d'école aux berceaux
Écartons tempêtes et grêles
Menaçant les jardins nouveaux.

Les jardins suspendus aux pentes
Où jadis abondait la mort.
Nous les âmes un peu parentes
De l'aube rose et de l'essor;

Nous que le hasard enveloppe
Qui fit que le monde est cruel;
Nous de l'Asie et de l'Europe,
Des golfes et des archipels;

Nous des actives Amériques,
Regards bleus, yeux noirs, fronts brunis,
Nous par qui les moins chimériques
Rêvent à la tiédeur des nids;

Nous sommes la forte Prière
Au fragile bras frémissant,
Et qui dit : Jours futurs, lumière,
Plus de pleurs sur nous, plus de sang !

Permettez que s'épanouisse
Notre destin ! Ayez pitié !
Car de l'immortelle justice
Notre faiblesse est la moitié.

Hommes, femmes, venus ensemble
Sauver le monde, écoutez-nous.
Dans notre voix l'avenir tremble
Et se recueille à vos genoux.

Hélène Vacaresco.



Mr. WILLIAM MARTIN Photo l'Illustré

Une grande manifestation de sympathie, qui réunit les hommes d'État des pays les plus divers, les délégués de la Société des Nations, ainsi qu'une foule d'amis et d'admirateurs, a eu lieu à Genève à l'occasion du départ de M. William Martin, appelé à professer au Polytechnicum de Zurich.

M. de Madariaga, délégué d'Espagne à la S. d. N. ayant rendu à l'œuvre de notre compatriote, un vibrant hommage d'admiration et de reconnaissance, Mr. William Martin lui a répondu par une profession de foi d'une haute élévation.

Nous en retenons les lignes suivantes qui sont tout à la fois un témoignage et une promesse et qui résument bien l'activité idéale que tout Suisse se doit de poursuivre dans sa sphère d'influence et dans la mesure de ses moyens.

« J'ai toujours cherché à être un trait d'union entre les protestants et les catholiques, entre la Suisse romande et la Suisse allemande, entre la Genève internationale et la vieille Genève; je tâcherai demain d'être le trait d'union nécessaire entre la Suisse et la Société des Nations ».

Souscrivez un abonnement :

Le

JOURNAL SUISSE D'ÉGYPTTE
ET DU PROCHE-ORIENT

vous remercie de cette preuve de sympathie et d'intérêt

Le double aspect de l'affaire Guinand

Une affaire comme l'affaire Guinand est tristement révélatrice des mœurs actuelles. Les tripotages qu'elle révèle, la mentalité qu'elle déceit, sont loin d'être réjouissants. Nous ne publierons pas les détails de l'affaire puisque l'affaire il y a. Nous nous bornerons à ces commentaires si pertinents de M. P. G. dans la « Gazette de Lausanne ».

Le gros procès d'assises qui se plaide actuellement devant le Tribunal criminel de Berne semble occuper dans les journaux une place quelque peu disproportionnée avec l'intérêt assez limité qu'il soulève dans le public.

L'impression que le spectateur en retire est que le procès est double : celui de Guinand, d'une part, celui de la « LESA », de l'autre.

Il s'agit, en somme, d'une brouille entre gens d'affaires. A vendre des journaux, du chocolat et des romans aux voyageurs dans les kiosques des gares, on gagne des sommes dont le public ne se douterait guère. C'est le cas de l'entreprise dite Librairie-Éditions S. A., en abrégée commerciale « LESA ». Suivant les déclarations d'un des accusés, le directeur Muller, cette « LESA », qui avait un chiffre d'affaires de 1,5 million il y a dix ans, en a actuellement un de sept millions. Deux ou trois actionnaires, qui sont en même temps administrateurs, se partagent des bénéfices, dont ils se refusent énergiquement à indiquer le montant, ce qui laisse entendre qu'on n'ose pas l'avouer.

« Self made man », type du brasseur d'affaires, audacieux, entreprenant, peu scrupuleux, Guinand devint, vers 1920, l'âme de l'entreprise. Celle-ci prospéra magnifiquement. Elle étendit ses affaires en Italie et en Belgique. Connaissant les faiblesses humaines, Guinand savait acheter des complaisances haut placées et influentes. Ce dont on l'accuse surtout, c'est d'avoir mis dans sa poche la moitié des sommes élevées qui lui furent remises par la « LESA » pour s'assurer de fructueuses concessions en Italie et en Belgique. Il aurait gardé pour lui 500,000 lire en Italie et 30,000 fr. suisses en Belgique.

En Suisse, la « LESA » visait au monopole des kiosques des gares de C. F. F. D'autres voulaient leur part à ce succulent gâteau. L'actif Guinand savait déjouer les concurrents et laisse entendre que des arguments assez solides lui ont valu, parmi certains de nos politiciens, d'utiles amitiés. Le partenaire du rusé Guinand le secondait de son mieux, sans posséder, de loin, ses brillantes facultés financières, mais tout en se montrant, autant que lui, avide de bénéfices.

Pour les augmenter, on imagina une double comptabilité, qui joue dans ce procès le rôle de la balle de tennis que se renvoient les adversaires.

Pour les administrateurs, on tenait une comptabilité dite secrète, parce que les administrateurs seuls la connaissaient. Elle était conforme à la réalité, contenant le chiffre exact des dépenses et des recettes. Mais comme la différence se faisait toujours plus grande au profit des recettes et que la part du fisc croissait en proportion, on imagina de tenir, tout exprès pour le fisc, une comptabilité dite administrative, c'est-à-dire fictive. On inventait des créanciers fictifs et d'autres combinaisons de comptabilité pour réduire autant que possible les bénéfices réels. On a calculé que pendant les dix ans où ce régime double fut pratiqué, le fisc a été frustré d'au moins un demi-million.

Il va de soi que les plaignants insistent exclusivement sur les malversations de Guinand, tandis que celui-ci ne manque aucune occasion d'attirer l'attention du tribunal sur les fraudes fiscales qu'il impute à son ex-associée, aujourd'hui plaignante.

Celle-ci estima-t-elle que Guinand prenait trop d'importance dans l'entreprise et qu'il cherchait à tirer la couverture de son côté ? Cela paraît fort probable.

La brouille semble dater du jour où Guinand, pour déjouer des concurrents, dont l'un, le libraire Samuel Payot, de Lausanne, devait entrer dans la « LESA » lors de l'exclusion de Guinand, offrit au C. F. F. de porter de 200,000 fr. à un million le prix que paierait la « LESA » pour l'exploitation de tous les kiosques du réseau fédéral. Madame Droz estimait qu'on aurait pu s'en tirer à meilleur marché, d'où froid, puis brouille et soupçons.

Bien que se défendant avec l'habileté d'un vieux procédurier, Guinand aura, semble-t-il, quelque peine à convaincre le jury qu'il est complètement innocent des graves indécidations dont il est accusé.

Mais la principale plaignante n'a pas fait tort bonne figure non plus. Il n'est pas certain qu'elle arrive à persuader ses juges qu'elle n'est pour rien dans les fraudes fiscales qui sont reprochées, subsidiairement, à Guinand. Elle affirme, il est vrai, que son instruction commerciale est nulle et qu'elle ne possède, en comptabilité, que des connaissances fort rudimentaires. Mais, il est prouvé qu'elle est, elle aussi, fort habile en affaires et les avocats de l'accusé ont produit des lettres qui démontrent qu'elle n'a nullement ignoré la double comptabilité qui lui partit du litige.

Il y a en tous cas une conclusion sur laquelle les nombreux journalistes qui suivent les audiences seront unanimes : c'est qu'il est infiniment plus fructueux de faire le commerce des journaux que de les rédiger.

Parmi la Presse Suisse

Für unsere jungen Auslandschweizer

Wir stehen wieder am Ende eines Jahres, das uns so wenig wie seine letzten Vorgänger Antwort auf brennendste Lebensfragen gegeben hat. Eine Fülle unschöner und die Situation verschärfender Geschehnisse sind über uns dahingegangen, immer mehr und neue Probleme tauchen sich auf und verwirren den schon schwindelnden Geist der Menschheit in beängstigendem Mass. Das Misstrauen wächst in der ganzen Welt, von Staat zu Staat, von Mensch zu Mensch; solange ihm nicht Einhalt geboten werden kann, erscheint jeder Versuch den Lauf der Dinge zur Umkehr zu zwingen, schon im Keime gefährdet.

Unsere Zeit fordert in verstärktem Mass die Hingabe des Menschen an das Allgemeinwohl, das Verständnis für Bürgerpflichten; sie ruft aber auch alle die auf, die fern ihrer Heimat in fremden Ländern leben, dass sie in gemeinsamer, verbindender Arbeit helfen, das Grundübel unserer Zeit zu bannen. Ich sehe in unserem Auslandschweizerium Möglichkeiten und Kräfte, die ausgenutzt werden müssen; sie stellen Faktoren dar, die im Kampf gegen die dämonischen Gewalten, die Menschheit gefährden, von grosser Bedeutung sind. Ich appelliere an das Verantwortungsgelübde des aufbauwilligen Staatsbürgers und unserer jungen Auslandschweizer, sich in dieser Schicksalsstunde der Völker und der Menschheit ihrer Aufgabe und Verantwortung bewusst zu sein.

Internationalismus und Nationalismus kämpfen erbittert um die Vorherrschaft. Der Gedanke vernunftbedingter internationaler Zusammenarbeit auf nationaler Grundlage geht sukzessive verloren, die Achtung der Völker voreinander wankt bedrohlich. Die Schweiz ist auch heute noch die Insel, die der ungeheuren Brandung entfesselter Elemente wirksamen Widerstand entgegenstellen kann. Ihre Staatsform ist tief im Volk verankert, der Begriff der Staatsbürgerpflicht steht noch relativ fest und Länder und Völker schauen auf sie hin. Nicht etwa, dass der Schweizer ein besserer Mensch wäre; einzig die demokratischen Grundlagen seines Staates und seine Erziehung haben ihn bis jetzt vor dem Niedergang bewahrt, der so viele andere betroffen hat. Sei er sich dessen bewusst und bewache er die Stützen seines Fundamentes; sie tragen nicht nur sein Leben; dank ihrer Stabilität helfen sie auch ein wenig das allgemeine Menschheitsgeschick stützen und bestimmen. Der Augenblick verbietet das Verharren und Erstarren in allzu konservativem Handeln und Denken. Er verlangt zwar Tradition, aber nur da, wo sie lebensfrische Impulse bringt. Wechselwirkung zwischen In- und Auslandschweizerium ist ein Gebot der Stunde. Der junge Schweizer zieht in die Welt, er will lernen, seinen Blick weiten, um seine Erfahrung später in der Heimat zu verwerten. Unbewusst gehen von ihm Strömungen aus, wirkt die Atmosphäre seiner schweizerischen Natur auf Menschen, mit denen er draussen zusammentrifft. Unwillkürlich übt er seinen Einfluss aus, bewirkt er eine Durchblutung mit seinen Ideen. Die Heimat in ihm soll darum rege bleiben; er muss sie ausströmen, natürlich immer in zurückhaltender Art, die seine Umgebung nicht verletzt. Er muss gleichzeitig auch in das Wesen des Landes eindringen, in dem er lebt und seine Eigenart verstehen lernen. Er sollte in gewissem Sinn innerlicher Doppelbürger werden, mit seinem Willen zu gegenseitigem Verstehen ein Zentrum bilden, um das sich ein immer grösseres Mass von Vertrauen sammeln könnte. Dabei liegt in dieser Haltung des im Ausland aufgewachsenen jungen Schweizer die Gefahr ernstester Konflikte: Die zweite Heimat ist ihm lieb geworden, er fühlt sich wohl in ihr und das ist verständlich. Die Schweiz sieht er nur noch selten, oder auch gar nicht mehr; sie wird ihm langsam zum Symbol, zu « etwas wirklichkeitsfremdem ». Nun kommt er wieder heim, vol-

ler Hoffnungen, Spannungen und Traume. Wie oft wird da das leuchtende Gebilde stiller Wünsche und heimlicher Begeisterung mit einem Schlag vernichtet.

Die Mentalität des schweizerischen Volkes ist grundverschieden von der anderer Völker, man muss sie erleben, um sie ganz zu verstehen. Die Konflikte, die sich dem Heimkehrenden entgegenstellen, sind offensichtlich und verlangen spezifische Behandlung. Der Heimgekehrte hat Anrecht auf Achtung und Dank, denn er hat schweizerisches Wesen in die Welt getragen und damit unserem Volkstum einen Dienst erwiesen. Nun ist er aber selber gewissermassen enturzelt und sucht durstig nach Boden und Halt, um seine Ausbeute an menschlichen und prinzipiellen Erfahrungen im Vaterland verwerten zu können. Aber da setzt für ihn die grösste Tragik ein. Er ist fast immer im Nachteil gegenüber dem Daheimgebliebenen.

Auch draussen kenne ich eine Reihe Fälle arbeitsloser Schweizerfamilien, deren Lage geradezu erschütternd ist. Es sind nicht nur materielle Probleme, die unbedingt in Angriff genommen werden müssen, die « Morab » dieser Leute muss vor dem Zerfall geschützt werden. Die diesbezüglichen Bemühungen des Auslandschweizer-Sekretariates der N. H. G., der Pro Juventute und anderer inländischer Verbände, die unendliche Mühen der Schweizervereine und Konsulate im Ausland, die selbstlose Aufopferung einiger Persönlichkeiten im Sinne heimatlichen Wirkens und Verstehens verpflichten zu tiefem Dank, sollten aber in allen öffentlichen und privaten Kreisen der Heimat selbst viel grössere Anerkennung und namentlich tatkräftigere Unterstützung finden. Die schweizerische Jugend im Inland müsste zu grösserer allgemeiner Aktivität erziehen, ihr Gefühl der Schicksalsverbundenheit mit den jungen Landsleuten im Ausland viel stärker geweckt werden. Es geht hier ja nicht nur um das Schicksal einzelner, es geht um den Namen der Schweiz in der Welt, um ein Gebot der Humanität.

Bei der heutigen wirtschaftlichen Lage ist der früher so wohlthätige Personalaustausch schweizerischer und ausländischer Firmen unmöglich geworden. Durchführbar ist aber noch der Studentenaustausch. Er sollte viel stärker betrieben werden und es sollte keine Möglichkeit ausser Acht gelassen werden, den jungen Leuten Gelegenheit zu geben, mit der Welt in Berührung zu kommen. Die Pflichten der Heimat, ihrer im Ausland lebenden Jugend gegenüber, sind gewaltig. Wie viele Mädels und Buben, ja sogar junge Männer haben ihr Vaterland noch nie gesehen. Sie alle sollte man — nach dem Beispiel einer Reihe von Jugendorganisationen — während ihrer Ferien gruppenweise in Lagern zusammenfassen, um ihnen ihr Land und Volk zu zeigen und schweizerische Art in ihnen zu verankern.

Unsere jungen Leute im Ausland, gleichgültig ob sie freiwillig gingen, oder unter dem Druck der Verhältnisse auszogen, oder ob sie gar draussen geboren wurden, vertreten ihr Land; sie geben ihm — je nach ihrem Verhalten — einen guten oder schlechten Namen. Sie können aber nur solange im Sinne der Heimat bestehen, als ihnen das Mutterland seinen Schutz angedeihen, sie von seiner nationalen Lebensquelle trinken lässt. Das Problem der Auslandschweizer-Jugend ist heute ebenso dringlich, wenn nicht noch dringlicher als das der Jugend in der Heimat. Von jeher aber war das Auslandschweizerium ein wesentlicher Faktor unserer Art und Geltung. Seine tiefe Heimatliebe und Begeisterungsfähigkeit haben dem Mutterland jederzeit höchste Werte nützlicher Erfahrungen und wertvoller Schöpfungen geschenkt. Dass das weiter auch in Zukunft so bleibe, sei aller Streben und Wunsch. Die Heimat schütze auch das in der weiten Welt wehende weisse Kreuz im roten Feld und erhalte sich die starken aufbauenden Kräfte seiner Bannerträger. *Echo Suisse.*

comme mousse sur un navire qui le transporte, non en Californie, mais sur les îles enchantées de Jamaïque, de Haïti et Saint-Domingue.

Débarqué malade à la Nouvelle-Orléans, il parvint, à force d'ingéniosité, à regagner son coin de terre en Thurgovie, ramenant de cette première équipée, pour tout capital, quelques notions d'anglais. Il ne toucha pas bord longtemps. Entré au service de l'Angleterre, il parade, en bel uniforme jaune et bleu, sur le quai de Portsmouth. Il sert un an, bien traité, bien nourri, bien habillé, devient caporal et bombardier. Il était même sur le point d'avancer en grade, quand la nostalgie d'autre chose le reprend. Il déserte touche le continent à Dieppe et bientôt Balzerswil le revêt à l'enseigne paternelle de la Croix blanche.

Il essaie de la vie sédentaire. Il exploite une ferme. Mais son démon intérieur le tourmente maintenant vers la politique. Il se démène comme un diable dans une élection de juge de paix, restée si mémorable dans la région, que notre confrère écrit qu'elle transforma la Thurgovie postérieure en un coin du Tessin. L'ancien soldat britannique de Sa Majesté britannique allait pêcher des électeurs jusque dans le canton de Zurich.

Mais la politique le déçut, comme beaucoup d'autres. Muni de la recommandation d'un membre du gouvernement, dont il avait sans doute soutenu le candidat, il vend son bien et va s'engager dans l'entreprise qui construisait alors la ligne du Gothard. Ce fut la période la plus stable de sa vie. Il devient conducteur sur la ligne nouvellement ouverte et

encaisse d'assez bons pourboires en expliquant les beautés du paysage aux Anglais.

Mais il n'était point homme à rouler éternellement sur les mêmes rails. Une compagnie anglaise construit un chemin de fer du Pirée au golfe de Patras. L'employé du Gothard jette son uniforme aux orties et part pour l'Hellade. Il se voit déjà ingénieur et directeur de l'entreprise Celle-ci fait faillite, mais fort heureusement, une autre compagnie construit justement une ligne de Jaffa à Jérusalem. C'est la Terre Promise.

Schneider s'embarque pour Jaffa. Un banquier, à la fois millionnaire et missionnaire, était le financier de la ligne des pèlerins. Elle n'avancait guère, mais le fils de l'aubergiste de la Croix, maintenant tombé sous le signe du croissant, dirigeait avec succès une équipe d'ouvriers arabes. Il en profita pour se familiariser avec leur langue et leurs mœurs et se mit, comme d'autres chrétiens de tous les siècles, à porter le turban. Une longue barbe le rendait encore plus respectable.

Il sut utiliser cette métamorphose mahométane pour pratiquer des fouilles fructueuses aux alentours de l'ancien temple de Jérusalem. Il s'était d'ailleurs fait la main dans les tranchées du chemin de fer, où il avait fait des trouvailles, lorsque la voie fut poussée à travers les anciens cimetières de la plaine d'Ascalon.

Le voilà maintenant marchand d'antiquités. A ce métier, il ajoute celui de guide, parcourant en tous sens le pays de Chanaan, la Judée, la Samarie et la Galilée. Le commerce prospérait. De temps à autre il donnait un signe de vie à ses compatriotes de Balzerswil en leur envoyant, enfermés dans des boîtes de carton, des caméléons, qui arrivaient vivants, faisant l'étonnement du village et établissant fortement sa réputation d'habile homme.

Soucieux de donner de l'extension à son trafic et apprenant qu'on construisait un chemin de fer et des digues dans le delta du Nil, il comprit qu'il y avait là un nouveau champ à exploiter. Il s'y rendit sans tarder, et bientôt les scarabées sacrés et les amulettes figurèrent en nombre dans l'inventaire de ses antiquités. Rapidement, les affaires devinrent assez fructueuses pour lui permettre de passer ses étés dans des pays moins brûlants.

Se souvenant du temps où il perforait des billets dans les trains du Gothard, il choisit un pied-à-terre dans le gracieux village tessinois de Gordola. Mais, pendant ses vacances, son esprit entreprenant ne restait pas oisif. Il se mit à acheter successivement toutes les maisons d'un petit village, où un médecin projetait de construire un vaste sanatorium qui resta sur le papier. Associé avec un peintre, il perdit le reste de son argent en achetant, pour les revendre, des maisons patriciennes avec leur antique mobilier. Pour se refaire les côtes et toujours poussé par sa hantise de chercher des trésors, il s'engagea au service de l'entreprise qui perçait le canal de Panama. A défaut d'antiquités, il y gagna assez de piastres pour se passer une fantaisie : visiter l'exposition internationale de Chicago.

L'âge venant, sa vie se fait de plus en plus arante et désargentée. Pierre qui vult sans amasser de mousse, il vagabonde de Palestine en Sicile, jusqu'au moment où une âme charitable lui procura l'asile où il vécut ses dernières années. Sa longue imprégnation orientale lui avait donné l'aspect vénérable, la dignité silencieuse d'un vieux cheik. P. G.

La Suisse à l'étranger

Chez les anciens élèves du Polytechnicum

On écrit de Paris au Journal de Genève:

Un nouveau groupe d'anciens élèves de l'École polytechnique de Zurich a été fondé au mois de décembre à Paris, sous le nom d'Association amicale des A.E.P., qui réunit les anciens élèves français et suisses de la région parisienne et qui est en liaison avec des associations analogues et avec l'Association générale (G.E.P.), dont le siège est à Zurich.

L'A. E. P. avait organisé à l'hôtel du Pavillon, rue de l'Ecliquier, sa première fête annuelle, sous la présidence du ministre de Suisse qu'accompagnait Mme Dunant. Entre un maître du ciment armé qui vous trace les images de résistances vertigineuses, et un chimiste-biologiste qui analyse les puissances de destruction qui contiennent un menu, l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse se sont rencontrés agréablement autour d'une table bien servie où avaient pris place près de Mme et de M. Dunant, le savant Ch.-Ed. Guillaume, directeur du Bureau international des longitudes, M. Lucas, ancien représentant de la G. E. P., M. Moser, président de l'A. E. P., et une centaine de jeunes femmes élégantes et d'ingénieurs.

Le président de l'A. E. P. a salué le ministre de Suisse et Mme Dunant à qui une gerbe de roses a prouvé mieux qu'un long discours les sentiments de ses hôtes, et à définir l'objet de l'Association. Mr. Dunant, après avoir fait l'éloge de l'École polytechnique de Zurich, a formulé le vœu très applaudi que l'Amicale des A. E. P. soit un foyer d'entente franco-suisse et un centre de cette compréhension mutuelle si rare aujourd'hui. Un bal animé a suivi le banquet.

Une conférence de M. René Guouzy

Dernièrement, M. le colonel René Guouzy a fait une série de conférences en Belgique sur cet intéressant sujet.

M. Guouzy, nous a entretenu, écrit M. Ch. A. Porret, dès l'abord, de l'activité de nos compagnies aériennes. Il insista tout spécialement sur l'importance de la Swissair, dirigée par son camarade Mittelholzer, avec lequel il fit la traversée de l'Afrique en hydravion.

La Suisse, aujourd'hui, possède les lignes aériennes les plus rapides de l'Europe. A ce propos, le conférencier a cité nombre de chiffres intéressants, parmi lesquels nous avons relevé celui-ci :

Les avions de la Swissair ont parcouru, depuis la création de cette société, 5 millions de kilomètres sans accident, ni incident. Ce trajet de 5 millions de kilomètres représente sept fois le parcours de la Terre à la Lune et retour !

Le film, quoique un peu périmé, a illustré d'une façon frappante l'exposé de M. Guouzy et a provoqué les applaudissements de l'assistance.

Cette conférence était placée sous le double patronage de l'Aéro Club Royal de Belgique et de l'Office national Suisse du Tourisme, auxquels tous les amis de l'aviation doivent de la reconnaissance pour cette initiative réussie.

En terminant, le colonel Guouzy a émis le vœu que les relations aériennes et autres aillent s'intensifiant toujours plus entre la Belgique et la Suisse.

Pour avoir une audition parfaite,
Pour égayer votre Home,
un appareil

Radio ou Radio-Gramophone

dernier modèle à 10 lampes

“His Master's Voice”

K. Fr. VOGEL - W. & E. VOGEL & Co. Successeurs

ALEXANDRIE : 28 Rue Chérif LE CAIRE : 16, Rue Maghraby HELIOPOLIS : 10, Boulevard Abbas



Hubermann
Spiwakowski
Piccaluga
Gabré
Armstrong
Edith Lorand

Sur Disques PARLOPHON

Prix d'occasion

25 % P.T. 9.—

30 % » 15.—

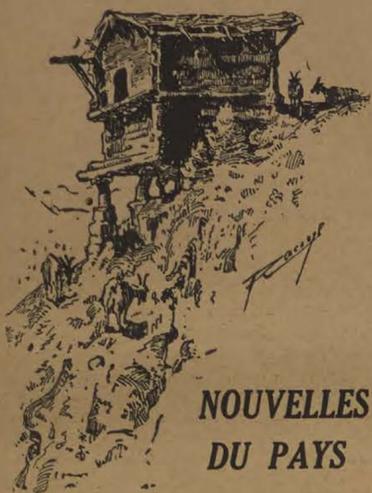
Phonos Paillard

La marque Suisse

En vente chez :

SILBER RADIO

7, Rue Fouad 1er. — Tél. 70-90
ALEXANDRIE



**NOUVELLES
DU PAYS**

**Relations commerciales
entre la Suisse et la Yougoslavie**

Devant la situation de plus en plus précaire des relations de paiements entre la Suisse et la Yougoslavie, les exportateurs intéressés se sont groupés en une « Union pour les échanges commerciaux suisses-yougoslaves ».

Le comité d'initiative a déjà pris contact avec nos autorités à Berne et divers projets ayant pour but la liquidation accélérée du solde de créances de Clearing seront présentés et discutés à une assemblée de tous les intéressés, qui aura lieu à Zurich. Plusieurs groupements économiques ont assuré leur appui et les maisons intéressées connues du comité ont été invitées par les soins de l'Office suisse d'Expansion commerciale, Zurich et Lausanne.

Suisse et Luxembourg

D'après un accord intervenu entre la Confédération et le gouvernement grand ducal de Luxembourg, les ressortissants suisses qui se rendent dans le Grand-Duché pour un séjour n'excédant pas trois mois, peuvent y entrer s'ils sont porteurs d'une pièce de légitimation dûment établie par l'autorité suisse compétente.

La même faveur est accordée aux ressortissants suisses non domiciliés en Suisse, mais qui sont munis d'une carte d'identité en due forme délivrée par l'autorité compétente du pays de leur résidence.

Réciproquement, les touristes luxembourgeois, pourvu que leur séjour en Suisse ne dépasse pas trois mois, sont autorisés à pénétrer sur le territoire de la Confédération sous le couvert d'une carte d'identité ou d'un certificat de légitimation délivré par les autorités luxembourgeoises compétentes et contenant outre la photographie, le signalement et la signature du titulaire, l'indication que celui-ci possède la nationalité luxembourgeoise. Les passeports périmés sont également considérés comme pièces de légitimation.

Un cadeau aux C. F. F.

Dans son rapport sur l'assainissement financier des C. F. F., la Direction générale propose que la Confédération reprenne à sa charge et amortisse une partie de la dette de l'entreprise, soit 850 millions. Le Conseil d'administration des C. F. F. s'est réuni en février pour statuer définitivement sur ce projet, qu'il a déjà examiné dans une précédente séance. Ce transfert de dette représenterait pour les C. F. F. une diminution d'environ 40 millions sur le service des intérêts de leur dette, somme qui correspond, d'après les données établies par la Direction générale, à celle qui manquerait aux C. F. F., dans l'hypothèse d'une situation devenue normale, pour renter et amortir leur dette et pour alimenter leur fonds de renouvellement dans la mesure prescrite.

L'opération projetée dépeint de façon fort éloquente la situation des C. F. F., lesquels ne sont plus en mesure de rétablir leur équilibre financier par leurs propres moyens. Le peuple suisse se voit donc dans l'obligation de procéder, pour ainsi dire, à un second rachat de son entreprise nationale de transport, — et rien ne permet d'affirmer que ce deuxième rachat sera le dernier ! Mais ce que le peuple est en droit de demander dès aujourd'hui, c'est qu'il ne soit pas le seul à faire les frais de l'opération, — autrement dit, que les C. F. F. prennent, de leur côté, les mesures qui s'imposent pour rationaliser leur exploitation et pour la rendre moins onéreuse. Il a d'autant plus de droits de le faire qu'il doit continuer à acquitter des taxes très élevées, alors qu'actuellement on enregistre une baisse de prix sur toute la ligne. Les entreprises d'Etat, — qu'il s'agisse des postes ou des C. F. F., — n'ont pas encore levé le petit doigt pour adapter leurs taxes à la situation actuelle et contribuer aussi à assainir notre économie nationale !

La grande pitié des C. F. F.

Le Conseil fédéral a pris acte du dernier résultat mensuel des C. F. F., résultat qu'on peut qualifier de désastreux. Comparé à celui du premier mois de l'année dernière, se chiffrent encore par 1,3 million, l'excédent de recettes de janvier 1933 est pour ainsi dire inexistant. Il s'élève à fr. 3000 et il est probable que le mois de février ne sera pas meilleur.

Quand on songe que les services des intérêts et de l'amortissement de la dette coûtent 45 millions par an on arrive à la conclusion — et c'est la réflexion qui a été faite, nous dit-on, au sein du Conseil fédéral, — que la somme de 900 millions sollicitée par les C. F. F. est manifestement insuffisante pour assainir la situation.

Mort d'une femme admirable

On a récemment rendu les derniers honneurs à Lina Forster qui avait été diacresse durant près de 50 années. Envoyée par la maison centrale de Berne à l'infirmerie protestante de Lyon, il y a 43 ans, elle a accompli sa tâche là-bas sans interruption, en qualité de sœur supérieure. Elle a pu venir en aide à d'innombrables Suisses sans foyer et abandonnés et se trouvant d'une façon ou d'une autre dans le besoin. Les autorités françaises ont beaucoup apprécié son activité. Peu avant sa mort elle avait obtenu la médaille d'or de l'Assistance publique.

L'emprunt cantonal

L'emprunt cantonal de huit millions de francs a obtenu un plein succès. Le montant a été entièrement souscrit en une journée.

Un double vote des Uranais

Le projet de construction d'une route au Maiental avec une subvention cantonale de 400.000 francs a été repoussé en votation cantonale par 2427 voix contre 1942. Par contre, la fondation d'une Caisse de secours agricole, avec une subvention cantonale de 80.000 francs a été adoptée par 2805 voix contre 1450. La participation au scrutin a atteint environ 80 0/0.

M. Georges Werner succéderait à M. Max Huber

Le bureau de l'Assemblée de la S. d. N. a tenu une séance, au cours de laquelle il s'est occupé de la question de la succession de M. Max Huber comme directeur de l'Office International Nansen pour les réfugiés.

Nous croyons savoir que le bureau présentera à l'Assemblée la candidature de M. Georges Werner, professeur à l'Université de Genève et membre du Comité International de la Croix-Rouge.

Mort d'une jeune femme

Une colonne de six skieurs a été surprise par une avalanche à la Saetzalp. Trois d'entre eux ont été ensevelis sous la neige, deux hommes et une femme. Les deux hommes ont pu être dégagés rapidement. Quant à Mlle Grashorn, 24 ans, de Hambourg, elle a été retrouvée seulement après deux heures de recherches et après l'arrivée de guides de Parpan et de Lenzerheide.

Mlle Grashorn, qui était ensevelie sous 1 m. 05 de neige, dirigeait une pension pour enfants à Hambourg et séjournait depuis peu à l'institut de Vallbella-Lenzerheide pour y faire des études.

Nos hôtes à Arosa

Comme l'année dernière, le roi Albert et la reine Elisabeth de Belgique sont venus passer une quinzaine de jours à Arosa.

Le roi Albert, excellent skieur, a fait plusieurs belles excursions dans Arosa et ses environs. L'attraction de janvier de la station d'Arosa, le petit avion *Puss Moth*, de Robert Fretz, tenta le roi et la reine qui firent le tour de Davos, Praetigau, Coire, Schanfigg et Lenzerheide.

Pour entrer en Suisse le passeport n'est plus nécessaire

Les touristes français sont autorisés à entrer en Suisse pour un séjour ne dépassant pas trois mois en produisant une carte de légitimation (carte d'identité officielle, carte d'identité des membres du Touring Club de France, carte d'ancien combattant, carte de mutilé, carte d'identité spéciale des conseillers municipaux, d'arrondissement et conseillers généraux, carte de service de certains fonctionnaires, etc...) à la condition que cette carte fasse mention de la nationalité française de son détenteur, soit munie de sa photographie et ait été établie ou visée par une autorité administrative : préfecture, sous-préfecture, mairie, commissariat de police.

Il va sans dire que le passeport, même périmé, est toujours valable pour franchir la frontière, mais il n'est plus exigé.

Impôt fédéral sur les bénéfices de guerre

Le Conseil fédéral a abrogé son arrêté du 18 septembre 1916 concernant l'impôt fédéral sur les bénéfices de guerre, y compris toutes les dispositions complémentaires.

Cette disposition entre immédiatement en vigueur.

Déraillement

Le train omnibus 1504 a déraillé à l'aiguille d'entrée de la gare de Vevey. Seule la locomotive est sortie des rails. On croit que l'accident qui n'est pas dû à une erreur d'aiguillage, provient de ce qu'un bourellet de neige empêcha l'aiguille de plaquer. Il n'y a pas eu d'accident de personne et les dégâts matériels sont peu importants. La circulation est toutefois interrompue à cet endroit.

La nouvelle centrale des sans-Dieu

D'après les *Basler Nachrichten*, la nouvelle centrale des sans-Dieu paraît avoir élu domicile à Bâle. Lorsque, en mai 1932, les organisations communistes ont été interdites en Allemagne, des bruits ont couru sur le transfert à Moscou ou à Stockholm de cette centrale, qui constitue le comité exécutif de l'Internationale de la libre pensée. Mais c'est en Suisse qu'elle est venue s'établir. C'est à Bâle en tous cas que paraît son organe officiel sous son ancien titre : *Internationale proletarische Freidenker*, qui en est à sa troisième année, et c'est de Bâle qu'il est expédié à l'étranger.

Un article du numéro de janvier 1933 montre qu'au sein de cette organisation communiste il existe un très fort courant favorable à une étroite collaboration avec les libres-penseurs social-démocrates. A l'exemple des camarades de Tchécoslovaquie, le journal prêche une action commune sur la base de la devise bolchéviste : contre la religion et par la révolution.

L'auto-route Berne-Thoune

La direction de justice et la direction des travaux du canton de Berne ont informé le comité d'initiative qui s'occupe de la construction d'une auto-route de Berne à Thoune, que certaines circonstances amènent les pouvoirs publics à se désintéresser pour le moment de ce projet, et lui demandent si, dans ces conditions, il insiste pour que les requêtes en expropriation soient tout de même examinées par le Grand Conseil.

Le Comité d'initiative a décidé de retirer la demande d'expropriation en faisant valoir expressément son droit de présenter de nouveau son projet plus tard, lorsque les circonstances seront plus favorables.

Le peintre Kreidolf

Le peintre Kreidolf a été fêté par la Société des Amis du Musée des beaux-arts de Berne à l'occasion de son 70e anniversaire.

Un village qui disparaît

L'agglomération de Montreux est composée d'un certain nombre de « villages » qui, jusqu'à ces dernières années, bénéficiaient d'une certaine autonomie administrative. Les uns après les autres, depuis un quart de siècle, ces villages ont renoncé à leur indépendance. Le dernier qui existait encore, celui de Clarens, au cours d'une ultime séance administrative tenue sous la présidence de M. Mayor, son « gouverneur » s'est définitivement rattaché à la commune du Châtelard.

D'heureux symptômes

Le trafic touristique est en voie d'amélioration. Selon la *National Zeitung* le trafic s'est accru dans les Grisons de 25 0/0 sur celui de l'année dernière. Dans l'Oberland bernois on signale également une amélioration. Le chemin de la Wengernalp, par exemple, a transporté depuis le 20 décembre 59 0/0 de plus de voyageurs que pendant la même période de l'année précédente et les recettes ont augmenté de 50 pour cent. La saison d'hiver à Wengen a été excellente. Tout permet d'espérer que l'amélioration se maintiendra pendant la saison d'été.

Le point culminant de la crise est probablement dépassé, du moins en ce qui concerne l'hôtellerie et les chemins de fer de montagne. D'après une estimation faite avec soin, les devises étrangères importées en Suisse depuis le mois de décembre s'élèveraient à 60 millions de francs.

L'affaire des fraudes d'alcool

Au sujet des amendes infligées par le Conseil fédéral aux contrebandiers d'alcool de Genève, le « Bund » annonce ce qui suit :

« Le montant des fraudes commises au détriment du fisc s'élève à fr. 163,330 en ce qui concerne les droits de douanes et à fr. 890,204 pour les taxes, soit à fr. 1,053,534.

Les deux personnes condamnées à 6 mois de prison Joseph Roth et Théodore Baumgartner, seront frappées chacune d'une amende fr. 1,779,273, soit trois fois le montant des taxes de monopole non payées. Philibert Gougain, condamné à trois mois de prison, est frappé d'une amende de fr. 259,151, soit la moitié du montant des taxes non payées.

En outre, trois autres personnes sont frappées d'amendes pour violation de la loi sur l'alcool, s'élevant pour l'une d'elle à fr. 1,779,000 et pour les deux autres à fr. 259,000.

Deux personnes inculpées de complicité de contrebande d'alcool sont frappées, chacune d'une amende de 197,000 francs. Enfin, 13 personnes inculpées de recel sont frappées d'amendes s'élevant à une fois et demie le montant de la taxe de monopole non payée.

De plus, les wagons qui ont servi à la contrebande de l'alcool importé ont été confisqués. La taxe de monopole devra être payée. Les personnes condamnées devront payer les frais de procédure. »

Bibliographie.

Le Centenaire des Postes Alpestres Suisses

Tel est le titre de l'ouvrage commémoratif sur les postes alpestres suisses, qui paraîtra prochainement. L'Album « Alpenbuch », qui n'a paru qu'en langue allemande et dont les trois séries sont certainement encore présentes à toutes les mémoires, fera place à une publication qui traitera moins des Alpes que du moyen de locomotion lui-même, soit de nos postes, à la caractéristique couleur jaune.

Ce volume paraît en trois éditions : française, allemande et anglaise, ornées de nombreuses illustrations, planches en couleurs et cartes intéressantes. La structure des trois éditions est identique, seul le sujet est traité différemment.

L'édition allemande contiendra l'histoire du développement des postes alpestres dès leur origine, écrit par des fonctionnaires compétents qui l'ont vécu. L'édition française, sous une forme plus alerte, a surtout pour tâche de stimuler la fréquence de nos moyens de transport.

Le Dr. Bloesch, Berne, introduit l'édition allemande par une miniature historique dans laquelle il fait revivre cette tête fêlée de Gréville qui, en 1775, s'était mis dans l'idée de traverser les Alpes en fiacre. L'organisation du service postal dans les Alpes à l'époque de l'autonomie cantonale est traitée par un spécialiste de la question. M. Marc Henrioud, du Bureau International de l'Union Postale Universelle. Le Dr. Max Senger, de l'Inspectorat des courses postales, commente le service des diligences de 1850 à 1920, alors que l'automobile postale, en tant qu'elle entre en considération pour le service postal dans les Alpes, est présentée par M. O. Zipfel, du même office, qui en a suivi le développement dès le début. M. Endtner, chef-ingénieur à l'Inspectorat des courses postales, décrit la lutte contre la neige et les problèmes techniques qui en découlent. De nombreux tableaux statistiques font l'objet d'un appendice.

Dans l'édition française, l'époque des diligences fédérales est rappelée par M. Pierre Grellet, Berne. Mr. Paul Budry, Cully, décrit les postes automobiles en été et M. P. Chaponnière, Genève, relate la lutte contre la neige.

L'édition anglaise sera rédigée d'après les textes français et allemands.

L'Inspectorat des courses postales assume la rédaction des trois éditions. Le volume se vendra fr. 6. — On pourra se le procurer dans les librairies et aux guichets des offices postaux.



LA PLUS DEMANDÉE
NE PEUT ÊTRE QUE LA MEILLEURE

NABIL

La plus vendue des Cigarettes de LUXE

Dr. A. BUSTANY'S CIGARETTES Co. CAIRO

Johnnie Walker

a les plus fortes
ventes de WHISKY au monde.
La raison de ce succès est a
l'intérieur de chaque bouteille.

AMATEURS de T. S. F.

LE RADIO

NORA

Superhétérodyne, antifading
vous garantit
une audition parfaite

Agent exclusif :

J. CALDERON

LE CAIRE : 118, Rue Emad El Dine.
ALEXANDRIE : 18, Rue Chérif Pacha.

Facilités de paiement

FUMEZ

SOUSSA

et utilisez vos coupons

PETIT GRUYÈRE AUTHENTIQUE

NESTLÉ
le doyen des
laits suisses

NESTLÉ

Préparé en Suisse suivant la formule
originale de l'Inventeur

EN VENTE PARTOUT

Banque Belge et Internationale en Egypte

Société Anonyme Egyptienne, autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929.

Capital souscrit L.E. 1.000.000 = Capital versé L.E. 500.000

Siège Social au Caire : 45, rue Kasr el Nil.

Siège d'Alexandrie : 10, rue Stamboul

Correspondants dans les principales Villes du Monde. — Traite toutes les opérations de Banque.

La Banque Belge et Internationale en Egypte a repris les Succursales Egyptiennes de la Banque Belge pour l'Etranger. Elle a été fondée sous le patronage d'un groupe de Banques européennes et américaines importantes, parmi lesquelles figure la Banque Commerciale de Bâle.

Banque Commerciale de Bâle

Zurich BALE Genève

Capital-actions entièrement versé et réserves Fr. 133.500.000

Toute opérations de banque aux meilleures conditions.

Affiliation en Egypte : BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYPTE

Représentant à Alexandrie : R. L. DELAQUIS

HOME INTERNATIONAL
DES AMIES DE LA JEUNE FILLE

Rue Sultan Abd-el-Aziz Mazarita, — ALEXANDRIE

PENSION POUR JEUNES FILLES

PRIX : P.T. 10 à 25 par jour suivant la chambre

Proximité de la mer. Tél. 2056 En Ville

Bureau de Placements ouvert tous les jours de 10-12 a.m., sauf le Jeudi et le Dimanche

SOCIÉTÉ SUISSE
pour la Construction
de Locomotives et de
Machines
WINTERTHUR

Moteurs Diesel
S. L. M. Winterthur
verticaux et horizontaux

Moteurs à Gaz
et Gazogènes
"S.L.M. Winterthur"
Compresseurs rotatifs
et Pompes à vide
"S.L.M. Winterthur"

Installations fixes
et transportables

Installation de Moteur Diesel S. L. M. WINTERTHUR.

Agents exclusifs : **The Egyptian Engineering Stores**

Siège Social : ALEXANDRIE, 42-44, Rue Sidi-Metwalli
B.P. 45. — Téléphone : 3508, 355. — Adres. Télég. : AZIZ

Branches : Le Caire, Assiut, Jaffa, (Palestine)

National Bank of Egypt

Constituée aux termes du DÉCRET KHÉDIVIAL du 25 Juin 1898
avec le droit exclusif d'émettre des billets remboursables au porteur et à vue.

Capital : Lstg. 3.000.000

Réserves : Lstg. 2.950.000

SIÈGE SOCIAL : LE CAIRE. — SUCCURSALE : ALEXANDRIE

Agences dans toutes les villes principales de l'Egypte et du Soudan.

Agence de Londres : 6 & 7, King William Street, E. C. 4.

BANQUE MISR S.A.E.

LA BANQUE MISR FAIT TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Siège Social - Le Caire, 18, Rue Emad el Dine

Succursales et Agences dans toutes les principales villes d'Egypte

En France : BANQUE MISR (France) 103, Rue des Petits-Champs et 24 Place Vendôme Paris

Correspondants dans le Monde entier

Sociétés créées sous les auspices de la BANQUE MISR :

1. Banque Misr, France
2. Imprimerie Misr
3. Société Misr pour le Commerce et l'égrénage du coton
4. Société anonyme Egyptienne pour l'industrie du papier
5. Société Misr pour le transport et la navigation.
6. Société Misr pour le théâtre et le cinéma
7. Société Misr pour la filature et le tissage du coton
8. Société Misr pour le tissage de la soie
9. Société Misr pour le lin
10. Société Misr pour les pêcheries

CREDIT LYONNAIS

CAPITAL ET RÉSERVES

Fcs 1 MILLIARD 208 MILLIONS

1400 SIÈGES

AGENCES EN EGYPTE

ALEXANDRIE - LE CAIRE - PORT-SAID

Agences ou correspondants dans le MONDE ENTIER

Le coin du sourire

En police correctionnelle

Un coiffeur a fait mettre sur l'ensei-
témoin donne sans hésitation ses noms et
prénoms.

Le président. — Votre âge ?
La dame avec hésitation. — 39 ans.
Le président bienveillant. — Voyons
madame, un peu de courage, complétez.

Le grand savant

— Eh! bien, madame votre petit gar-
çon travaille-t-il bien ?

— Oui, madame, il commence à écri-
re...

— A écrire ! déjà ?

Le père intervenant :

— Oui, sur les meubles, avec un clou.

En cour d'assises

Le président. — Accusé, vous avouez
avoir assassiné votre femme : avez-vous
quelque chose à ajouter ?

— J'espère que messieurs les jurés se-
ront indulgents pour la première fois.

République d'ivrogne

Un pochard rentre chez lui la casquet-
te sur l'oreille, chavirant abominable-
ment. De très mauvaise humeur, sa fem-
me l'accueille par une bordée de repro-
ches :

— Tu n'as pas honte, ajoute-t-elle de
rentrer ainsi avec la casquette de côté ?
Ah! gémit l'ivrogne, depuis notre mari-
age, c'est tout ce que j'ai pu mettre de
côté.

Un distrait

— Comment, cher maître, vous n'avez
pas amené votre femme ?

— Tiens c'est vrai, il me semblait aussi
avoir oublié quelque chose.

Naïveté

Sur le boulevard :

— Que fait ton fils ?

— Il est attaché à la caisse d'une gran-
de compagnie.

— Tiens! on les attache maintenant.

Une chance

Un reporter américain relate le meurtre
de M. Whiteboard et ajoute par manière
d'appréciation : Le meurtrier était évi-
demment en quête d'argent, mais M. Whi-
teboard avait déposé tous ses fonds à la
banque le jour précédent, de sorte que
fort heureusement il ne perdit que la vie.
Majuscule consolation !...

C'est le Dimanche, le beau Dimanche...
Suisse pour passer en famille une
journée heureuse et saine. Venez au
Mariout, descendez à IKINGI à
l'Esbeh Suisse, chez l'ami MULLER.

Une bonne cave, une bonne cuisine,
un bon accueil.

Il y fait toujours Dimanche...

OSCAR GREGO
ASSURANCES

ALEXANDRIE : Tél. 4040 - B.P. 2106

LE CAIRE : Tél. 3613. - B.P. 934

Incendie. - Transports Maritimes. - Fluviaux. - Terres-
tres. - Automobiles. - Accidents et Maladies. - Collectives
Ouvrier. - Vie. - Responsabilité Civile. - Bagages. - Vol-
Bris de Glaces. - Valeurs et Numéraires par Poste et par
Messager. - Emeutes. - Infidélité.

Effectuées auprès des Compagnies :

CALEDONIAN INSURANCE Co.
(Compagnie d'Assurance fondée en 1845).

THE NETHERLANDS
(Compagnie d'Assurance fondée en 1845).

FATUM
(Compagnie d'Assurance contre les accidents).

"LEVANT"
Insurance and Reinsurance Coy et au Lloyd's.

Organisation spéciale pour assurances industrielles de
toute sorte : Incendie, Accidents professionnels et Mala-
des des ouvriers et frais relatifs, Responsabilité civile
des Industriels et des Entrepreneurs.

W. HOROWITZ
JOAILLIER

Montres : Vacheron & Constantin

Genève International Watch Coy.,
Schaffhouse

26, Rue Chérif Pacha - ALEXANDRIE

Société Misr pour l'Exportation du Coton
(EX LINDEMANN)
ALEXANDRIE

Fue Stamboul, Immeuble Banque Misr
Boîte Postale 357

Adresse Télégraphique : "MILCOTON"

Correspondants :

LINDEMANN & Co.
Dresde (Saxe) Wienerstrasse, 40

Agents Généraux pour le Continent :
MERKLE & Co.
Bâle (Suisse) Kaufhausgasse, 2

Préservez votre santé
en buvant

Les Eaux Gazouzes
N. SPATHIS

la boisson saine et rafraîchissante
par excellence

Banca Commerciale Italiana per l'Egitto
Société Anonyme Egyptienne

Capital souscrit L.Eg. 1.000.000

„ versé „ 500.000

Réserve ordinaire „ 27.000

SIÈGE SOCIAL ET DIRECTION GÉNÉRALE A ALEXANDRIE

Sièges : ALEXANDRIE - LE CAIRE | Succursales : DAMANHOUR - MANSOURAH

Agences : BENI-MAZAR, BENI-SOUËF, MEHALLA-KEBIR, MINIEH, SOHAG,
TANTAH, ZAGAZIG.

Bureau Cotonniers : ABOU-KERKAS - ABOUTIG - BENHA - BIBEH - DEIROUT
FACHN - FAYOUM - GUIRGUEH - KAFR EL ZAYAT - MELLAOUI - TAHTA.

FONDÉE PAR LA BANCA COMMERCIALE ITALIANA, MILAN

Capital Lit. 700.000.000 - Réserves Lit. 580.000.000

Toutes opérations de Banque en Egypte et à l'Etranger. Service spécial
de Caisse d'Épargne en Lires Italiennes et Livres Egyptiennes.

EMISSION DE "TRAVELLERS' CHECKS" (Chèques pour voyageurs)
de la BANCA COMMERCIALE ITALIANA, New-York.

The Land Bank of Egypt
BANQUE FONCIÈRE D'EGYPTE

Société Anonyme Egyptienne fondée par Décret Khédivial du 10 Janvier 1905.

Siège Social à ALEXANDRIE

CAPITAL Lstg. 1.000.000. — RESERVES & PROVISIONS Lstg. 805.000

Prêts sur Hypothèques à long ou court terme. - Acquisition de créances hypothécaires.

Acceptation de capitaux en dépôt avec ou sans intérêts.

La Bâloise
Compagnie d'Assurances contre l'Incendie
Une des plus anciennes
Compagnies Suisses, Etablie en 1863

Agents Généraux pour l'Egypte :

R. OTT & Co.
3, Rue Pitona - Alexandrie - B.P. 88

Sous Agents au Caire : ALBALI & Co.
Rue Emad El Dine, Imm. "T"
Tél. 50919 - B.P. 41

Sous-Agent à Port-Saïd :
DENIS N. MARKETOS
9, Rue Constantinieh Tél. 655 B.P. 44

CRÉDIT IMMOBILIER SUISSE-ÉGYPTIEN
(Société Anonyme Suisse)

CAPITAL : Francs. S. 2.250.000.

OBLIGATIONS : Francs. S. 5.000.000.

SIÈGE ADMINISTRATIF... 6, Rue Chérifein (Le Caire)

SIÈGE SOCIAL..... 16, Rue de Hollande (Genève)

AVANCES SUR REVENUS IMMOBILIERS
AVANCES POUR CONSTRUCTIONS D'IMMEUBLES ET DE VILLAS

Comptoir des Ciments

Société Anonyme des CEMENTS D'EGYPTE, Société Egyptienne de CEMENT
PORTLAND, Tourah et SOCIÉTÉ de CEMENT PORTLAND de Hélovan

Siège Social : LE CAIRE, Rue Madabegh No. 30, B.P. 844.
Téléphones Ataba 46023-46024-46025

Bureau à ALEXANDRIE, Rue Abou Dardar No. 5. — B.P. 397
Téléphone A. 5589

Ciment
Portland Artificiel

Garanti conforme aux exigences du British Standard
Specifications for PORTLAND CEMENT ainsi qu'aux
— spécifications du Gouvernement Egyptien —

CIMENT SPÉCIAL A HAUTE RÉSISTANCE
PRODUCTION ANNUELLE : 400.000 TONNES

Banco Italo-Egiziano

Société Anonyme Egyptienne

Capital souscrit Lst. 1.000.000 — Versé Lst. 500.000

Siège Social et Direction Générale : ALEXANDRIE

Filiales : Alexandrie, Le Caire, Benha, Beni-Mazar, Beni-Souef, Fayoum, Mansourah,
Mit-Ghamr, Minieh et Tantah.

Toutes les opérations de Banque

Service de Caisse d'Épargne en Livres Egyptiennes et en Lires Italiennes.

**Chauffez-vous et faites
votre cuisine au gaz**

CHAUFFE-BAIN depuis P.T. 1200

1^{er} versement P.T. 210. Et 11 mensualités de P.T. 90

CUISINE AVEC FOUR depuis P.T. 730.

1^{er} versement P.T. 125. Et 11 mensualités de P.T. 55

LEBON & Cie.

Rue Isaac El Nadim No. 4. — ALEXANDRIE

Pour tous vos achats de Papiers
d'Emballage, d'Impression & Cartons en tous genres
Adressez vous à la maison.

Elie Banoun & Max Feigenbaum

Tél. 18-12 Rue Mancini No. 6 (derrière l'Eglise Maronite) B.P. 1167

VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence

Adresse Télég. : BULWARK

En Egypte

Le voyage des Souverains italiens en Haute-Egypte

Le voyage en Haute-Egypte des Souverains italiens continue à être pour la population un prétexte pour faire, à leur passage, des ovations délirantes et un accueil enthousiaste.

A Kom-Ombo

A l'arrivée du yacht royal «Kassed Kheir», à Kom Ombo, les Souverains italiens furent reçus, parmi les acclamations de la foule, par MM. Cattaoui, Elie Mosseri et Alfred Suarès qui dirigent la Société de Kom-Ombo.

A Edfou

Le yacht royal arriva à Edfou au milieu des acclamations d'une foule nombreuse accourue devant le débarcadère.

A Louxor

Les illustres visiteurs furent reçus, au son de la Marche Royale, par le Moudir de la Province, le Consul d'Italie au Caire, Col. Liberati, l'agent consulaire italien à Louxor, M. Androus Bichara et le Prof. Carlo Anti, recteur de l'Université de Padoue, chef de la Mission archéologique italienne qui effectue des fouilles en Haute-Egypte.

Un thé a été offert aux Souverains par le Moudir et la Municipalité.

Il eut lieu entre les colonnades du temple de Karnak que les illustres Hôtes visitèrent.

A 6 heures, les Souverains sont rentrés à bord du yacht.

La ville, merveilleusement illuminée, scintillait de mille feux.

De nombreuses barques, également illuminées et portant les curieux ont longtemps évolué autour du yacht.

Programme du séjour de Leurs Majestés à Alexandrie

Leurs Majestés arriveront le 7 mars à 3 heures 30 p.m. à la gare d'Alexandrie où ils seront reçus par le Président et les membres de la Commission municipale, le directeur de la Municipalité etc.

De la gare les hôtes de la Ville se rendront en auto directement au palais Antoniadis où sera hissé le drapeau italien.

Les membres de la Commission municipale remettront aux Souverains à leur arrivée au palais Antoniadis la médaille d'or frappée à l'occasion de la visite royale italienne à Alexandrie.

Le 8 mars, dans la matinée, le Roi, la Reine, la princesse Maria et les membres de leur suite visiteront le musée grec-romain, les catacombes de Kom Chougafa, la colonne Pompée etc.

Dans l'après-midi, ils assisteront au thé offert à Nouzha par la Municipalité. Le soir, un banquet sera offert en leur honneur au palais municipal.

Assisteront à ce banquet, le Roi, la Reine et leur suite, le Président et les membres de la Commission municipale, le ministre d'Italie et le Consul général, les sénateurs et députés d'Alexandrie et le directeur général de la Municipalité.

Le dîner sera suivi par une soirée à Nouzha.

La journée du 9 Mars sera consacrée à la colonie italienne. Dans la matinée le Roi et la Reine visiteront l'hôpital Benito Mussolini, les écoles italiennes et l'Asile des vieillards.

Dans l'après-midi, ils assisteront à une fête sportive organisée par les élèves des écoles italiennes au Stade Municipal.

A 4 heures 45 p.m. la visite royale à Alexandrie prendra fin et Leurs Majestés se rendront directement au Stade au port où ils s'embarqueront à bord du yacht royal «Savoia» lequel escorté des navires de guerre lèvera l'ancre un peu après 5 heures p.m. en route pour l'Italie.

Une réception à bord du navire-amiral italien

L'amiral Lodolo, commandant en chef de la 2^e escadre italienne, actuellement dans notre port, a invité les autorités locales, les notabilités des colonies italiennes et étrangères à une réception qui eut lieu à bord du navire-amiral « Giovanni delle Bande Nere », le jeudi, 2 Mars à 4 heures p.m.

Ministère de l'Instruction Publique

Le Service des Antiquités nous communique :

En juin 1932, une patrouille de l'armée égyptienne, accompagnée par El-Farik Sir Charlton Spinks Pacha, El-Miralai Haseldine Bey et El-Miralai Hatton Bey, traversait en automobile une région encore inexplorée du désert occidental, à quelque 65 km. au nord-ouest d'Abou-Simbel, lorsqu'elle remarqua deux cairns élevés sur une crête rocheuse de faible altitude. Comme ces cairns semblaient plus importants que les repères que l'on rencontre habituellement dans le désert, un examen attentif en fut fait et amena la découverte, au pied de l'un d'eux, de deux pierres portant des inscriptions. Ces pierres furent envoyées à M. R. Engelbach, Conservateur du Musée du Caire, qui constata que l'une d'elles, un bloc de quartzite, portait le nom d'un roi peu connu de la IV^e dynastie, Dadefré; l'autre inscription, gravée sur un bloc de diorite presque noir et extrêmement usé, relatait une expédition envoyée sous le roi Amenemhêt II, de la XIII^e dynastie pour rapporter du désert de la pierre mentet. Ce nom désigne le granit gris foncé d'Assouan; mais M. Engelbach fit remarquer que les Egyptiens n'auraient vraisemblablement pas envoyé une expédition chercher loin dans le désert ce qu'ils avaient sous la main dans la Vallée du Nil; il suggéra que le terme mentet pouvait s'ap-

pliquer à toutes les roches dures et de couleur sombre que l'on trouve dans le sud, et que le site pourrait bien être la carrière de diorite exploitée sous l'Ancien et le Moyen-Empire et dont la position, objet récemment de recherches actives, était restée entièrement inconnue des égyptologues et des géologues.

Le 4 février 1933, une patrouille de l'armée égyptienne traversa de nouveau la région, en direction de Bir Nakhlawi, accompagnée cette fois par Mr. Engelbach, représentant le Service des Antiquités. Dès l'approche des cairns, il apparut évident que l'on était en présence des carrières cherchées: les filons de cette magnifique pierre, sous la lumière de l'après-midi, tranchaient par leur bleu sombre sur le rouge des blocs granitiques auxquels elle est étroitement associée. Toutes les variétés de diorite se retrouvent là, depuis l'espèce noire et vert sombre recherchée pour les statues royales de l'Ancien Empire, jusqu'à la pierre blanche tachetée de noir, si souvent employée pour les coupes et les vases. La veine, autant qu'on a pu s'en rendre compte, couvre une superficie d'environ 3 km. sur 2. Il ne semble pas y avoir de carrière principale. Diverses indications, et notamment les éclats de pierre, montrent que les Egyptiens détachaient des blocs jusqu'à ce qu'ils en eussent trouvé un assez gros et exempt de défauts. Ça et là, dans le désert, on peut voir de gros blocs sommairement équarris et abandonnés sans doute à cause de quelque imperfection: une rampe construite avec la même pierre, s'étendait sur environ 10 m. et s'élevait jusqu'à 1 m. 50; sans doute y roulait-on les blocs pour pouvoir les charger sur le traineau ou le char destiné à les transporter. Près des cairns, et ça et là, le long des filons, se trouvent les restes des cabanes d'ouvriers, renfermant des tessons de poteries du Moyen-Empire. Il n'a été possible de découvrir aucun puits, bien qu'on ait examiné tous les endroits du voisinage où il aurait pu s'en trouver un.

Le seul document trouvé à cet endroit, est un bloc portant le nom du roi Iesi (Assa) de la Ve dynastie, bloc employé dans la construction d'un des cairns.

A quelque 13 km. plus au nord, se trouvait un autre groupe de 3 cairns, dressés sur une crête. La première expédition les avait remarqués, mais pas examinés. Ils mesuraient environ 4 m. de diamètre et 1 m. 50 à 2 m. de hauteur. Ils étaient arrondis sur tout leur pourtour, excepté à l'est où ils présentaient une face plane devant laquelle était aménagée une petite cour. Dans ces cours ainsi que le long de la crête, se trouvaient des objets variés portant des inscriptions: stèles, tables d'offrandes, faucons votifs. Tous dataient de la XII^e dynastie et portaient les noms de Sénosret I^{er}, Sénosret II et Amenhet III; beaucoup invoquaient la déesse Hathor, Dame de Nekhentu, ce qui nous donne probablement le nom-ancien du site. Dans cette région n'affleuraient aucune veine rocheuse autre que la grossière quartzite nubienne.

Cependant, les stèles relatent des expéditions faites pour se procurer quelque matière précieuse; seul l'examen des gangues rejetées des puits par les ouvriers anciens, pouvaient révéler ce qu'était cette matière. Il n'est pas invraisemblable que ce soit de l'améthyste. Des cairns, dont quelques-uns contenaient des stèles, disséminés sur plusieurs kilomètres, à partir de la crête rocheuse, montrent que la matière recherchée ne se trouvait pas dans une carrière unique.

Des plans sommaires des sites furent dressés et les antiquités, une fois leur position relevée, furent chargées sur les automobiles pour être transportées au Caire.

Certaines des stèles sont parfaitement lisibles, mais d'autres et notamment les plus longues, sont très mal écrites et très effacées; leur déchiffrement complet demandera un temps considérable.

Les cairns recouvrent probablement des sépultures, mais ils ont dû servir aussi pour déposer les stèles commémoratives et les ex-voto. On s'est abstenu de les démolir, car il est bon qu'ils soient au préalable étudiés à loisir; d'ailleurs l'expédition ne disposait pas des moyens qui auraient permis de transporter des squelettes sans les endommager. Toutes les antiquités visibles ont été emportées; mais il doit y avoir d'autres dans le voisinage et il serait désirable qu'une expédition allât examiner le site à fond et faire une étude géologique de la région. Cette partie du désert occidental est aussi désolée qu'on peut l'imaginer et on n'y rencontre aucune trace de vie, excepté quelques touffes de broussailles. Aucune piste de chameliers ne passe dans les environs et rien n'indique qu'on y soit jamais venu dans les temps modernes.

Les carrières de diorite furent exploitées à l'époque protodynastique et la pierre était très appréciée sous l'Ancien-Empire; la statue de Khéphren est sans doute la plus belle œuvre qui ait été exécutée en cette matière. Le diorite est connu, mais très rarement employé, au Moyen-Empire. Les carrières paraissent avoir été complètement ignorées du Nouvel-Empire à nos jours. C'est donc une chance singulière qui a permis à l'expédition des gardes-frontières de mettre la main sur des documents qui ont fait retrouver ces carrières après plus de 3500 ans d'oubli.

Exigez tous la



BIÈRE BECK

LA BOISSON IDEALE DES PAYS TROPICAUX

La situation économique de l'Egypte

Le Financial Times publie un supplément de quatre pages sur la situation économique de l'Egypte, avec des nombreuses illustrations et des articles rédigés par des experts en leurs matières.

Le chargé d'affaires d'Egypte y discute les problèmes agricoles, la question de la Dette, les prévisions budgétaires et les recettes de l'Etat jusqu'à novembre dernier.

M. Norman Pearce, secrétaire général de la Fédération Internationale des Associations des maîtres filateurs et des manufacturiers en coton, écrit sur les industries cotonnières égyptiennes et leur relation avec le Lancashire.

Sir Samuel Instone expose l'importance du Proche-Orient comme point de liaison des communications aériennes impériales.

De son côté, le Financial News publie un supplément de 36 pages sur la Palestine.

Les services aériens

Afin de maintenir cette régularité dans leurs services, qui est une des raisons qui a rendu le voyage aérien si agréable au public, l'Impérial Airways Limited a trouvé nécessaire de modifier temporairement la route suivie jusqu'aux Indes.

A l'avenir, les Services de l'Est et de l'Ouest, seront via Alexandrie le Caire et Gaza, au lieu de Tibérias, car pendant l'hiver les mauvais temps qui règnent sur la côte orientale de la Méditerranée, peuvent causer des retards, sans compter le désagrément qui peut être causé au voyageur.

Suivant le nouvel itinéraire qui commencera immédiatement, le Service de l'Est, sera Athènes à Alexandrie au lieu d'Athènes à Tibérias, chaque mardi. Les voyageurs iront au Caire par le train le mardi soir, et passeront la nuit à l'Hôtel Shephard's. Le mercredi matin, l'avion quittera l'Aérodrome d'Héliopolis à 4 h. a.m. pour Bassorah, s'arrêtant en route à Gaza, Rutbah Wells et Baghdad. La halte de nuit sera faite à Bassorah comme d'habitude.

Le Service de l'Ouest, Bassorah-Le Caire via Baghdad, Rutbah Wells et Gaza sera chaque vendredi; les voyageurs iront le même soir par train à Alexandrie.

L'Hydroavion quittera Alexandrie pour Athènes et Brindisi chaque samedi matin à 8 h. a.m.

Il est certain que beaucoup de nos lecteurs seront déçus de savoir que le Service entre le Caire et Jérusalem sera suspendu, car ce Service était bien populaire parmi les habitants de l'Egypte qui désiraient visiter la Palestine en peu de jours et à des prix modérés, mais ils auront la consolation de savoir que le nouvel itinéraire compte deux services aériens directs dans les deux directions entre l'Egypte et l'Europe.

Le Service actuel quitte Alexandrie chaque mardi matin, et il est à noter qu'il y aura en outre un autre service qui quittera Alexandrie chaque samedi matin.

Ainsi, les Services arriveront d'Europe chaque mardi et samedi, et quitteront chaque jeudi et samedi.

Tous ces services sont pour voyageurs courrier et cargaison.

L'agrandissement de la gare de Sidi Gaber

L'Administration des Chemins de fer a décidé d'agrandir et de moderniser la gare de Sidi Gaber qui est, comme on le sait une sorte de gare officielle dans laquelle descend S. M. le Roi à Son arrivée et à Son départ d'Alexandrie.

Le projet sera mis rapidement en exécution puisque les crédits nécessaires figureront dans le prochain budget.

D'autre part, comme nous l'avons dit les Chemins de fer avaient décidé de transférer la gare des marchandises dans un site situé trop près des nouveaux hôpitaux des communautés hellénique et israélite.

Se rendant compte de cela, la Municipalité demanda à ce qu'un autre endroit fut choisi et proposa à cet effet, une parcelle sur le Mahmoudieh près du pont de Nouzha.

L'Administration compétente accepterait la suggestion de la Municipalité.

Une fois la nouvelle gare des marchandises terminée, celles de Gabbari et de Hadra seront abolies.

La route Le Caire-Alexandrie a été améliorée

Le service des Ponts et Chaussées a terminé l'élargissement de la route entre Damanhour et le pont de Zawayt el Ghazal.

Ce tronçon de la route Alexandrie-Le Caire était trop étroit pour le trafic moderne de sorte que son élargissement sera de nature à faciliter la tâche aux automobilistes.

La nouvelle route élargie a été ouverte au trafic.

The Upper Egypt Hotels Coy.

Visitez la Haute-Egypte et SEJOURNEZ

à LUXOR	à ASSOUAN
au Winter Palace	au Cataract Hôtel
ou Luxor Hôtel	ou Grand Hôtel

Vous y trouverez dans un cadre merveilleux TOUT LE CONFORT UNE EXCELLENTE CUISINE UNE CAVE RENOMMEE.

Renseignements par toutes agences de Voyages et Mr. A. R. Badrutt, Directeur Général de Upper Egypt Hotels Coy., Luxor, en été: Hôtel Margna - Sils - Engadine.

ASSUREZ-VOUS AUPRÈS DE LA

GENERAL

ACCIDENT FIRE & LIFE ASSURANCE CORPORATION LTD.

Succursale pour le Proche-Orient: BAEHLER-SAVOY BUILDINGS, Midan Soliman Pacha, Le Caire Tél. No. 59812 - 59813 B. P. No. 236

Agence Générale à Alexandrie: Rue Centrale No. 1, Tél. No. 1556. B. P. No. 647 Toutes sortes d'assurances effectuées. AGENCES PARTOUT.

APPAREILS

DIATHERMIE — RAYONS X — DIAGNOSTIQUE — THERAPIE — LAMPES ULTRAVIOLETTES — APPAREILS ELECTRO-MÉDICAUX POUR DENTISTES

Equipements complets des Hôpitaux Demandez des offres

SIEMENS ORIENT S.A.

LE CAIRE: 10, Rue Nubar Pacha ALEXANDRIE: 14, Rue Stamboul

JUDGE A MOTOR OIL ON PERFORMANCE, NOT PRICE!

FOR STRAIGHT-LINE PERFORMANCE USE

VEEDOL MOTOR OIL

Lower Consumption... Better Body... Easier Starting

Sole Distributor: L. Savon & Co. Alexandria, Tel. 44-37 Cairo, Téléph. 53540

THE CAIRO SAND BRICKS Co.

Produit annuellement

40 millions de briques Sillico-Calcaires de bonne qualité et assure en outre, à sa clientèle des livraisons rapides grâce à son organisation

CARREAUX de REVÊTEMENT ÉMAILLÉS pour travaux sanitaires, pour travaux décoratifs

Bureaux et Usine: AU CAIRE (Abbassieh) Tél. 1168 13-88 Zeitoun — B. P. 959 — LE CAIRE

J. G. JACOT - DESCOMBES,

INGÉNIEUR

ALEXANDRIE, B.P. 538. - Téléphone 4987.

Adresse Télégr. DYNAMOTOR

REPRÉSENTANT pour l'EGYPTE de:

S. BROWN, BOVERI & Co., Baden Suisse. Machines et Appareils Electriques, Turbines à Vapeur, Traction Electrique, Transport de Force, Centrales, Treuils Electriques. Soc. des ACIERIES GEORGES FISCHER, Schaffhouse. — Aciers spéciaux. Fabrique Suisse de Wagons et d'Ascenseurs Schlieren, Zurich LANDIS & GYR S. A., Zoug. Compteurs électriques.

BUREAU D'INGÉNIEUR-CONSEIL.

Projets d'installations électriques, thermiques et frigorifiques. Elaboration de Devis. — Inspections, Contrôle, Surveillance.

Mosseri, Curiel & Co

ALEXANDRIE: 7, Rue de la Gare du Caire.

LE CAIRE: Angle Rue Emad el Dine et Rue de la Reine Nazli.

AGENTS DES MAISONS:

MARSHALL, SONS & Co. Ltd. — Gainsborough

INGERSOLL-RAND & Co. Ltd. — Londres

et des Usines FRIED. KRUPP A.G. d'Allemagne.

Herb

Confitures Benzbouig

E. LINDI AGENT GÉNÉRAL

Le CAIRE, 3, Rue Manhaet el Kataba. — Téléph. 54133

ALEXANDRIE, 33, Rue Chérif Pacha. — Téléph. 34-39.

Les Suisses en Palestine et en Syrie



EN PALESTINE

La concession de la Mer Morte

Le journal musulman «Djama el Islami» vient de soulever à nouveau la question de l'exploitation de la Mer Morte. Il est d'avis que la concession faite par la Grande-Bretagne à une société juive est illégale, étant donné que le Mandat reconnaît au Gouvernement Palestinien le droit de l'exploitation en parole. Or, comme l'Angleterre n'a pas encore songé à constituer un Gouvernement indigène à Jérusalem, sa décision en faveur des Sionistes serait arbitraire et nulle. Et le journal annonce que les Arabes ne manqueraient pas de contester la validité de la concession de la Mer Morte.

Entre Wahabites et Hachémites

L'arrivée à Jérusalem de Sir Andrew Ryan, Consul d'Angleterre à Djeddah, qui est parti tout de suite pour Amman en vue de présenter ses hommages à l'Emir de la Transjordanie, a donné l'occasion pour bien des hypothèses à la presse palestinienne.

Dans les journaux les plus modérés on pense qu'il s'agit d'une nouvelle tentative de médiation faite par le représentant de la Grande-Bretagne en vue de décider les deux plus fiers adversaires musulmans — le roi wahabite Ibn-el-Séoud de la Mecque et le prince hachémite Abdullah de Amman — à renoncer à leurs anciennes rancunes dynastiques et à se reconcilier pour le bien général des peuples arabes. Dans les milieux politiques de la capitale palestinienne on est d'avis que l'Emir Abdullah mettrait comme condition préliminaire à la signature d'un traité de bon voisinage avec le roi Ibn-el-Séoud la restitution de tous les biens de sa dynastie hachémite que les Wahabites ont confisqués aux Lieux Saints de l'Islam.

L'Année Sainte à Jérusalem

Monseigneur Barlassina, Patriarche Latin de Jérusalem, a adressé ces derniers jours une lettre pastorale aux fidèles de son Diocèse, en leur communiquant le programme des cérémonies qui se dérouleront à Jérusalem à l'occasion de l'ouverture de l'Année Sainte qui commencera le 2 Avril et qui a été proclamé par le Pape pour commémorer le XIX Centenaire de la Mort de Jésus-Christ.

Les principales d'entre elles seront les suivantes : une Procession solennelle de Bethphagé, situé sur le Mont des Oliviers, à la Ville Sainte, le Dimanche des Rameaux, en souvenir de l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem grand Pèlerinage du Mont Sion au Gethsémani, le soir du Jeudi-Saint, en suivant le chemin parcouru par Jésus lorsqu'il se rendit du Cénacle au Jardin des Oliviers et commencer sa Passion; et quatre journées avec des conférences sur la royauté de Jésus-Christ. Enfin, le Vendredi-Saint, dans la Basilique de l'Ecce Homo chez les Dames de Sion, se suivront des cérémonies extraordinaires d'après les rites catholiques des Grecs, des Syriens et des Arméniens.

La statistique du cheptel

Voici le chiffre officiel du cheptel palestinien d'après les dernières statistiques du Département de l'Afforestation et des Pêcheries : 159.000 têtes de gros bétail; 347.700 moutons; 380.600 chèvres; 7.400 buffles; 14.100 chevaux; 74.200 mulets; 97.750 ânes; 32.300 chameaux; et 1.172.000 volailles.

La valeur de ce cheptel atteint en moyenne 4.150.000 Livres Sterling. 179.839 animaux ont été introduits en Palestine, dont : 10.359 bovins; 99.982 moutons et 60.204 chèvres, évalués à 475.000 Livres Sterling. Les revenus des droits d'importation se sont élevés à 5.800 L.S. Dans le chapitre des plantations, on relève : les pépinières du Gouvernement renfermant 957.465 arbustes; 100.000 arbustes ont été fournis par la fédération générale des ouvriers juifs de Palestine; 122.086 oliviers ont été plantés durant l'année 1932.

« Aux délices »

29, Boulevard Ramleh. - Phone 5431

Les meilleures pâtisseries

Les gâteaux les mieux réussis

LA PATISSERIE DES VRAIS CONNAISSEURS

AUTOMOBILISTES

C. DENIS JACQUILLARD

Spécialiste du pneu

Doublage et Réparation

des Pneumatiques et Chambres à air

Pneus neufs

Réparations Mécaniques d'Automobiles

18, rue Borsah / Tewfikieh /

Imm. Garage Semiramis / Tél. 44767

Consultez le, vous serez toujours satisfait. Garantie son travail.

Commerce et industrie

D'après le rapport de M. Natanson, président de la Chambre de commerce hébraïque, le mouvement des affaires aurait pris en 1932 une grande extension à Caïffa : les importations et exportations ont augmenté de plus de 600.000 Livres Sterling. Au cours de la même année, on n'a enregistré aucune déclaration de faillite, le nombre des traités protestés n'a été que de 675 contre 1605 en 1931. Les constructions ont plus que doublé.

A Tel-Aviv, dans la même année 1932, il y a eu 23 nouvelles fabriques d'industrie. Ces fabriques occupent un personnel de 6000 ouvriers et le capital investi s'élève à 874.000 Livres Sterling.

Organisation ouvrière juive

Le quotidien sioniste Haaretz, en commentant les travaux du quatrième Congrès de l'Histadruth (Organisation Ouvrière Juive) qui a tenu ses réunions à Tel-Aviv, fait remarquer que les séances des délégués ont été caractérisées par des discussions très vives et des incidents fâcheux, et que le Congrès a été clôturé en chantant l'Internationale.

Exposition palestinienne à Londres

On mande de Londres aux journaux de Jérusalem qu'une grande exposition de produits palestiniens y aura lieu l'été prochain, sous la présidence de Lord Reading et la vice-présidence de Lord Robert Cecil. Le but de cette exposition serait « de fortifier les liens économiques et culturels entre l'Angleterre et la Palestine ».

Une nouvelle ligne de chemin de fer Entre l'Égypte et la Palestine

On annonce que le ministère des Communications travaille actuellement à l'élaboration d'un projet relatif à la construction d'une nouvelle ligne de chemin de fer entre l'Égypte et la Palestine.

Cette nouvelle ligne partira de Port-Fouad, sur la rive Est du Canal et aboutira à El-Rommanah, en Palestine, localité qui servirait de port à ce dernier pays.

Mais comme la nouvelle ligne ferrée doit passer sur des terrains appartenant à la Compagnie du Canal de Suez et à la Commission Municipale de Port-Fouad, une commission spéciale se rendra à Port Fouad. Cette commission comprend les représentants de l'Administration des Chemins de fer, ceux de la Compagnie du Canal et ceux de la Commission Municipale de Port-Fouad. Sa mission est de fixer la direction que devra suivre la nouvelle ligne ferrée et de délimiter les terrains sur lesquels elle devra passer.

Les suggestions et décisions de la Commission seront soumises à l'approbation du ministre des Communications qui soumettra ensuite le projet au Conseil des Ministres. Si celui-ci l'approuve, le projet sera alors déposé sur le Bureau de la Chambre comme annexe du budget de l'Administration des Chemins de fer, ceux de la Compagnie du Canal et ceux de la Commission Municipale de Port-Fouad. Sa mission est de fixer la direction que devra suivre la nouvelle ligne ferrée et de délimiter les terrains sur lesquels elle devra passer.

Les avantages de la nouvelle ligne

Le Ministre des Communications a étudié le projet sous tous ses aspects, surtout au point de vue de son utilité et de son profit pour Port-Fouad qui, ainsi, servira de port pour le commerce palestinien et fera une rude concurrence au port de Haïffa. En effet, la situation géographique de Port-Fouad, à l'entrée du Canal de Suez, en fera le point de liaison entre la Palestine et tous les navires transitant le Canal, tant dans la direction de l'Europe que dans celle de l'Extrême-Orient. De la sorte aussi, les marchandises destinées à la Palestine n'auront plus besoin d'être transbordées sur d'autres navires, mais pourront être expédiées directement de Port-Fouad.

Un autre avantage appréciable de la nouvelle ligne, c'est que la distance entre l'Égypte et la Palestine sera très réduite.

On évalue le temps nécessaire pour l'exécution des travaux entre dix-huit mois et deux ans.

EN SYRIE

Au Djebel Druze

Les chefs politiques, les cheikhs et les notables du Djebel Druze ont été convoqués à une grande réunion extraordinaire en vue d'examiner la situation politique et de définir l'attitude du Djebel vis-à-vis de la Syrie et de la France à la veille de la conclusion du traité franco-syrien.

Les autorités de la Puissance Mandataire ont autorisé cette réunion.

La Syrie et le Liban

La Presse de Beyrouth a reproduit les passages les plus importants de la récente interview donnée par S. B. le Patriarche Maronite, Mgr. Arida, au correspondant du grand journal égyptien « Al-Mokattam ».

En voici quelques-unes de ces déclarations : « Si la Syrie peut avoir des raisons pour demander la cessation du Mandat Français et son remplacement par un régime de Traité, ces raisons nous sont étrangères... Ni Fédération, ni centralisation. Le Liban restera ce qu'il a toujours été : le Liban. La Syrie et le Liban sont et doivent demeurer deux Etats distincts. Nous ne désirons pas de Gouverneur français au Liban. Nous tenons à avoir un Chef d'Etat national, dévoué. Nous avons seulement réclamé qu'il fut chrétien ».

AVIS

Les Suisses de Palestine sont priés de bien vouloir communiquer à notre correspondant à Jérusalem, M. le Dr. Mombelli (P.O.B. 406 Tél. 777) toutes les nouvelles qu'ils aimeraient voir publiées dans le Journal Suisse d'Égypte et du Proche-Orient.

Nous serions heureux de voir grâce au dévouement du Dr Mombelli et à la collaboration ainsi établie, se resserrer toujours d'avantage, les liens qui unissent le Journal Suisse à la colonie helvétique palestinienne.

A nos lecteurs

Abonnez vos parents et vos amis, LE JOURNAL SUISSE D'EGYPTE s'efforçant de donner un tableau aussi fidèle que complet de la vie Suisse en Égypte et s'intéressant à toutes les manifestations de nos compatriotes, ne saurait manquer d'être le bienvenu, chaque semaine, auprès de ceux qui ont vécu ou qui ont des amis qui vivent dans ce Pays.



Adr. Télégraphique : Téléphones :

«FASTOTEL» 30 et 31.

B. P. No. 529

Hôtel de 1er Ordre

100 Lits

20 Chambres de bain privées

Appartements privés

Chauffage Central et eau courante chaude & froide dans toutes les chambres

Restaurant - Bar - Salon de Thé

Cuisine et Service impeccables

Tous les après-midi et soirs

orchestre à corde

FLOREAL

6, Rue Fouad 1er, Alexandrie

Téléphone 830

Grande Culture à Esbet Khurshed.

Bouquets & Corbeilles de Mariage.

Fleurs. - Plantes. - Couronnes, etc.

- Prix modérés -

Le meilleur vin CHIANTI ?

RUFFINO

Agents Généraux :

Eredi Albertini

ALEXANDRIE — LE CAIRE

L'Assicuratrice Italiana

Compagnie Anonyme d'Assurances et de Réassurances

Capital L. 14.200.000 entièrement versé — Réserves L. 69.983.111,9.

Siège à MILAN

ETABLIE EN EGYPTE DEPUIS 1899

ASSURANCES ACCIDENTS : Individuelles, Collectives Ouvriers, Cumulatives Employés Maladies, Responsabilités Civiles, Autos, etc., etc. Primes très réduites.

Agence Principale au CAIR

Midan Suarès, 3,

B.P. 661 - Téléphone 3528 Ataba

Agence Principale à ALEXANDRIE

Passage Chérif, No. 8a

B.P. 298 - Téléphone 25-36

DIMITRINO & C^o

Rois des Cigarettes de Luxe

Egypte

Le Caire

KING DAVID HOTEL JERUSALEM

L'Hôtel le plus luxueux en Orient construit en 1930

200 Chambres, 100 Salles de bain

LE PLUS GRAND CONFORT A DES PRIX MODÉRÉS

Ouvert toute l'année

Sans filistes 1933

avez-vous acheté un nouvel appareil ?

Vous désirez posséder Le Meilleur Récepteur PHILIPS Vous demandez « de bonnes marchandises » pour votre « bon argent » Vous avez raison

Les récepteurs PHILIPS à « Super-inductances » sont les appareils les plus parfaits et les plus puissants pour l'Europe. Seuls les postes PHILIPS, avec leur montage, donnent à la fois une sélectivité maximum et une réception de qualité pour toute l'Europe; leur maniement, à l'aide d'un seul bouton, est le plus simple possible.

PHILIPS

signifie...

SELECTIVITÉ . . .

INTENSITÉ

PURETÉ SONORE . .

QUALITÉ INÉGALÉE .

MANIEMENT SIMPLE

Economie Incroyable

Super - Inductance

La vie moderne

offre des dangers multiples qui font de l'assurance une nécessité absolue, reconnue d'une manière générale.

Pourquoi resteriez-vous, vous et les vôtres, plus longtemps exposés aux risques qui sans cesse vous guettent. Protégez-vous par des Assurances Accidents et Vie auprès de la

WINTERTHOUR

Société Suisse d'Assurance contre les Accidents

Société d'Assurance sur la Vie

Agents Généraux pour l'Égypte :

Reinhart & Co., Alexandrie, 7, Rue Adib B.P. 997, Tél. 4797

Représentant au Caire :

Walter G. Maurer, 41, Rue Madabegh - B.P. 1999, Tél. 54424

DANS
NOS COLONIES
SUISSES
D'ALEXANDRIE
ET DU CAIRE



A ALEXANDRIE

Société Suisse d'Alexandrie

Nous avons le plaisir de vous informer que le Grand Bal Annuel de la Société Suisse d'Alexandrie a été fixé pour le Samedi 4 Mars 1933, dès 9.30 p.m., dans les locaux du Cercle Suisse à Chatby.



Il est à prévoir que ce bal, à l'instar de ceux des années précédentes, sera plus réussi et réunira de nombreux participants.

Un orchestre de choix a été engagé et le buffet froid traditionnel sera servi par la Maison si avantageusement connue A. Pastroudis.

Les frais qui englobent le prix du buffet, sont fixés à P.T. 50 par personne et seront répartis entre les participants. Aucun billet ne devant être délivré à l'entrée, nous vous invitons à ne pas manquer de vous inscrire d'avance et au plus tard jusqu'au jeudi soir, 2 Mars auprès de M. J. F. Grand (c/o J. Planta & Co.) ou de M. A. Maguin (c/o Reinhart & Co.).

LE COMITE.

LE BAZAR DE L'HELVETIA

Le Bazar de Charité de l'Helvetia aura lieu le 18 Mars prochain dans la grande salle des fêtes du Cercle Suisse à partir de 4 1/2 heures p.m. et se prolongera dans la soirée.

Comme les années précédentes, il y aura un buffet, un bar, différentes jolies attractions, on dansera.

Tous les membres de la Colonie y sont cordialement invités.

Les gens dans la misère sont sans nombre c'est pourquoi les dames du Comité font un chaleureux appel au dévouement de tout le monde afin que la fête ait une entière réussite comme chaque année.

ANNONCE

Chambres meublées à louer avec ou sans pension. Proximité de la mer Cuisine française.

Mme A. J. 73 Rue de Thèbes. Ibrahimieh.

CLUB NAUTIQUE SUISSE

La F. S. A. E. nous informe que les Régates de la saison 1933 ont été fixées aux dates suivantes :

- le 16 Avril au Caire
- le 14 Mai à Ismailia
- le 16 Juillet à Port Said
- le 3 Septembre à Alexandrie

En outre, des Régates régionales avec courses pour novices auront lieu à Alexandrie :

- le 28 Mai et
- le 23 Juillet

Nous osons espérer que notre Club réussira à aligner plusieurs embarcations dans ces diverses épreuves et que le succès remporté l'année dernière n'est que le prélude d'une série de victoires pour nos couleurs

Aussi nous comptons sur la bonne volonté de tous les jeunes et nouveaux membres qui ont la possibilité de s'entraîner et les prions de s'annoncer aux Chefs d'Equipes MM. J. F. Grand et F. Bertolf qui se chargeront de surveiller leur entraînement.

Eglise Protestante d'Alexandrie

Dimanche le 5 Mars à 10.15 a.m. Prédication allemande.

Dimanche, 12 Mars, à 10 h. 15 a.m. Prédication française.

Pour tous renseignements concernant baptêmes, mariages, leçons de catéchisme ou autres, relatives à l'Eglise s'adresser au Pasteur E. Widner, 14 Rue de la Poste, Tél. : No. 42-49.

Protestantische Kirche Alexandrien.

Sonntag, den 5 Mars um 10.15 a.m. Deutsche Predigt.

Sonntag, den 12 Marz, 10. 15 a. m. Franzosische Predigt.

Le Dr. E. ZIMMERLI

Docteur en médecine de l'Université de Bâle, Suisse
Diplôme fédéral Suisse et
M. R. C. S., L. R. C. P., London.

Ancien Directeur du Sanatorium Fouad Ier, à Hérouan et ancien interne de diverses Sanatoria suisses

SPÉCIALISTE DES MALADIES DES BRONCHES ET DES POUMONS,

Attaché à l'Hôpital Anglo Suisse
a ouvert sa clinique
BOULEVARD SAID 1er No. 21

RADIOSCOPIE et RADIOGRAPHIE

Reçoit de 10 à 12 heures
et de 4 à 6 heures
ou sur rendez-vous. — Tél. 66-18.

AU CAIRE

Cercle Suisse du Caire

Le Grand Bal paré et masqué aura lieu le samedi 11 mars, dès 10 heures du soir, au Cercle Suisse.



Pour récompenser ceux qui se distingueront par le goût, l'originalité et la grâce, de nombreux prix seront distribués.

- 1er. Prix : au plus joli groupe.
- 2e Prix : au Groupe le plus original.
- 3e Prix : au Couple le mieux réussi.
- 4e Prix : au plus beau costume de Dame
- 5e Prix : au costume de Dame le plus original.
- 6e Prix : au plus beau costume de Monsieur.
- 7e Prix : au costume de Monsieur le plus original.
- 8e Prix : prix de consolation.

Les prix sont réservés aux participants de nationalité suisse.

ORCHESTRE JASS-BAND BUFFET FROID — ATTRACTIONS.

L'entrée du bal est libre pour les Membres du Cercle et leur famille ; les Suisses non-membres du Cercle sont cordialement invités et priés de retirer leurs cartes d'entrée avant samedi à 6 heures auprès du Caissier ou de Chérif au Cercle (Prix de la carte : Dames P.T. 10 ; Messieurs 15).

Eglise Evangélique du Caire

« Langue Française »

Dimanche 5 Mars 10 h. 15 Ecole du Dimanche, à 11 h. Culte et Prédication. — Mr. Rilliet.

Pour tous renseignements concernant les actes pastoraux etc., s'adresser au Temple, 39, Rue Fouad Ier, le mercredi de 11 h. à 12 h. ou téléphoner au domicile du pasteur 12, Rue Soliman Pacha (No. 42199).

Petites Annonces

Demandes d'emplois sont gratuites.
Offres d'emploi la ligne P.T. 4,5
Divers occasions, locations etc.
la ligne P.T. 4,5
Par 4 insertions 10 0/0
Changements d'adresses P.T. 5
Chaque ligne comprend 40 lettres, chiffres ou signes les espaces séparant les mots comptent comme un signe.

CORSETS & GAINES sur mesure. Modèles nouveaux amincissant la taille Confort et souplesse absolue. Prix modérés. Maison Beline, 26 Cherif Pacha, Alexandrie, 3ème étage (ascenseur).

Institutrice française ayant heures de libre, cherche à donner leçons de français.
S'adresser au Bulletin Suisse.



Gerbe de Catleya Robertiana Rex, offerte par Mme Cattaoui Pacha de la part de la Cour, à S. M. la Reine Hélène d'Italie.

Cette gerbe ainsi que toutes celles qui furent offertes aux Souverains sortent de l'Etablissement « FLOREAL », et comprennent des fleurs très rares, expédiées expressément et par avion de Hollande.

Dans notre Colonie

Nous apprenons avec le plus vif plaisir que notre compatriote le Dr. E. Zimmerli, le spécialiste des maladies des bronches et des poumons, qui avait été appelé à succéder à Monsieur le Dr. Burand à la tête du Sanatorium Fouad Ier, à Hérouan, vient de s'installer à Alexandrie.

Le Docteur Zimmerli qui jouit d'une notoriété méritée parmi les spécialistes des maladies pulmonaires, n'a pas cru pouvoir accepter le nouveau contrat de trois ans qui lui était offert par le Gouvernement égyptien, et quittant la direction du Sanatorium d'Héliopolis il a préféré recouvrer sa liberté d'action.

Notre Colonie Suisse et la Ville d'Alexandrie ne pourront que se réjouir de compter parmi elle un praticien de la valeur et de la conscience du Dr. Zimmerli qui a été attaché à l'Hôpital Anglo-Suisse et dont l'activité médicale ne pourra qu'ajouter à l'excellente réputation dont jouissent à juste titre, les médecins suisses établis en Egypte.

Entre Nous

TRIBUNE LIBRE

Le Journal Suisse publie et publiera n'importe quelle lettre qui, s'occupant de question intéressant notre colonie, le fera avec tact, sans attaques personnelles ni grossièretés de ton.

On nous écrit :

« J'ai lu avec beaucoup de plaisir la lettre que vous avez publiée dans votre dernier numéro, au sujet de ces après-midi de « Jeunes », qui réuniraient dans une atmosphère de famille et de gaieté les jeunes filles et les jeunes gens de notre Colonie.

La suggestion me paraît digne d'intérêt. Nombreuses sont celles qui comme votre correspondante, seraient heureuses de se joindre une ou deux fois par mois, à une réunion amicale qui leur permettrait de connaître mieux leurs compatriotes et se retrouvant « en Suisse » « chez soi » de se sentir moins seules à Alexandrie.

Seulement, voilà, « l'enfer, dit le proverbe est pavé de bonnes intentions ! » Qui s'occupera de réaliser pratiquement cette excellente idée ?

Il serait désolant que ce beau rêve demeurât à l'état de projet.

Je crois que sa réalisation répond à un besoin et qu'elle rendrait un vrai service. Les bénéficiaires seraient reconnaissants à qui en prendrait l'initiative.

Une lectrice.

On nous écrit :

J'ai trouvé réconfort à méditer cette parabole. Un ou l'autre des lecteurs du « Journal Suisse » la lira peut-être également avec profit. La voici :

Une parabole de Bouddha

Krishna Gautami avait un fils unique et

il mourut. Dans son désespoir, elle porta le petit cadavre chez tous ses voisins leur demandant un remède et chacun disait : « Elle a perdu la tête, l'enfant est mort ».

A la fin Krishna Gautami rencontra un homme qui répondit à sa requête : « Je ne peux vous donner de remède, mais je connais un physicien qui en sera capable ».

« Je vous en prie, monsieur, demanda la pauvre femme, qui est-ce ? » Et l'homme répondit : « Allez trouver Shakyamuni, le Bouddha ».

Krishna Gautami se rendit chez lui et pleura : « Seigneur et Maître, donnez-moi le remède qui guérira mon fils ».

Bouddha répondit : « Il me faut une poignée de graine de moutarde ». Mais comme dans sa joie elle promettait de se la procurer, il ajouta : « Cette graine doit venir d'une maison où personne n'a perdu d'enfant, épouse, parent ou ami ».

Alors la pauvre Krishna Gautami s'en alla de porte en porte et chacun ayant pitié d'elle lui disait : « Tenez, voici de la graine de moutarde, prenez-la ».

Mais lorsqu'elle demandait : « Est-il mort dans votre famille un fils, une fille, un père ou une mère ? » Tous répondaient « Hélas ! les vivants sont rares, mais les morts sont nombreux. Ne nous rappelez pas notre plus grand chagrin ». Et dans chaque demeure quelque bien-aimé avait disparu.

Krishna Gautami se sentit lasse et désespérée ; elle s'assit sur le bord de la route regardant les lumières de la ville s'allumer et s'éteindre. Bientôt l'obscurité de la nuit s'étendit tout autour. Elle réfléchissait à la destinée humaine, à la vie qui s'allumait et s'éteignait, et disait en elle-même : « Combien je suis égoïste dans ma douleur ! la mort est commune à tous, cependant il existe dans cette vallée de larmes un sentier conduisant à l'immortalité, celui qui s'écarte de tout égoïsme ».

Alors, abandonnant celui qui existait dans son amour maternel, Krishna Gautami enterra son petit garçon dans la forêt puis, retournant trouver Bouddha, elle trouva du réconfort dans le « dharma », baume qui apaise toutes les douleurs de nos cœurs troublés.

Bouddha dit : « Ce n'est ni par les larmes, ni par l'affliction que l'on obtiendra la paix de l'esprit. La douleur deviendra au contraire plus grande et le corps souffrira. On devient las et pâle, tandis que les morts ne sont pas sauvés.

« Chacun passe, et après la mort le destin s'accorde aux actes.

« Même si un homme vit cent ans de plus, il sera à la fin séparé de sa famille et quittera ce monde. Celui qui cherche la paix doit rejeter le dard des lamentations, des plaintes et des chagrins.

« Celui qui est devenu calme obtient la paix de l'esprit et celui qui a vaincu l'affliction devient libre et sera béni ».

**Imperatore - Kyriazi
Kyriazi - Imperatore**

C'est cette marque qui a porté le nom de Kyriazi aux quatre coins du globe.



**IMPERATORE
c'est une KYRIAZI**

18-20 P.T. 5 net
18 grosses P.T. 6 net

I. A. D. M.

Filature Nationale d'Egypte

SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE
ALEXANDRIE

Capital & Réserves : L. Eg. 384.000

Filatures,
Retorderie,
Tissage,
Blanchisserie &
Teinturerie.

Production annuelle en
Filés : Lbs. 10.000.000
Production annuelle en
Tissus : Yds 15.000.000
Nombre d'Ouvriers
3.000



Bureaux à Karmous. — Téléphone No. 684
Magasins de vente à Alexandrie : Rue Chérif Pacha, ex-Magasins Châlons, Boulevard Saad Zaghoul Pacha No. 26 et dans presque tous les quartiers de la ville.

Produits Suisses

en vente chez GROPPi au Caire et expédiés dans toute l'Egypte

- APÉRITIFS Bitter Dennyler.
- VINS Neuchâtel - Fendant - Dôle.
- LIQUEURS Gentiane Kübler & Romang-Kirsch Wasser N. Felchlin & Co
- CHARCUTERIE Choucroute de Berne - Saucissons de Berne - Saucissons, au foie - Gendarmes - Escargots des Grisons - Viande sèche des Grisons - Saumon frais de Bâle.
- FROMAGES Gruyère - Emmenthal - Petit Suisse Gerber.
- FRUITS EN BOITES : Abricots - Cerises - Fraises - Mirabelles - Reines Claudes - Griottes - Champignons - Chanterelles.
- Lekerlis de Bâle-Chocolats des grandes marques « Lindt-Suchard »

Départs et Arrivées

des principales malles de l'Etranger pendant le mois de Mars 1933

Aberdeen et Commonwealth

DEPART DU COURRIER : à dest. de Ceylan, Australie, Nouvelle-Zélande et Océanie. Voies : Port-Saïd-Colombo-Australie. Levée : jeudi 9 mars.

American Exports Line

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe (à l'except. de la Bulgarie, Grèce, Roumanie, et Turquie), l'Amérique, l'Afrique du Nord, de l'Ouest, du Sud, Malte et Japon. Voies : Alexandrie-Naples-New-York. Levée : 1er-15 et 29 mars. Ord. 2 h. p.m. Recom. 1 h. p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : les jeudis 9 et 23 mars.

Automobiles

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Irak et la Perse voie Kantara-Jérusalem-Bagdad. Levée : chaque mercredi et dimanche. Mercredi, ord. à 2 h. 15 p.m. Recom. 1 h. p.m. Dimanche, ord. 2 h. 15 p.m. Recom. samedi 8 h. p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Chaque lundi et vendredi.

Adriatica Line

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe Centrale, du Nord et de l'Est, Grèce, Turquie d'Europe et d'Asie (à l'exception de la Galicie), Bulgarie, Roumanie, Yougoslavie, Iles du Dodécane et de l'Archipel. Voies Alexandrie-Rhodes-Pirée. Levée samedi 4 et 18 Mars. Ord. à midi. Recom. à 11 heures a.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Jeudi 2-16-30 Mars.

DEPART DU COURRIER : à dest. des Iles du Dodécane, Chios, Samos et Turquie d'Asie. Voies : Alexandrie-Rhodes-Samos-Izmir. Levée : samedi 11 et 25 Mars. Ord. à 11 h. a.m. Recom. 10 heures a.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Jeudi 9 et 23 Mars.

Chemins de Fer

DEPART DU COURRIER : à dest. de la Turquie d'Europe et d'Asie et la Bulgarie, voie Kantara-Palestine-Syrie. Levée le dimanche, mardi, jeudi et vendredi.

Pour dimanche la levée Ord. est à 2 heures 15 p.m. et Recom. le samedi à 8 h. p.m. — pour mardi, jeudi et vendredi la levée du courrier ordinaire est à 2 h. 15 p.m. et le Recom. à 1 h. p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Tous les dimanches, lundis, et jeudis.

DEPART DU COURRIER : à dest. de la Palestine, Syrie et République Libanaise, voie Kantara-Haïfa, levée chaque jour ; ord. à 2 h. 15 p.m., Recom. 1 h. p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : chaque jour.

DEPART DU COURRIER : à dest. de Congo Belge, voie Caire-Khartoum-Aba. Levée : dimanche et mercredi. Pour dimanche la levée Ord. est à 2 h. 15 p.m. et Recom. le samedi à 8 h. p.m. Pour mercredi, Ord. 2 h. 15 p.m. Recom. à 1 heure p.m.

Dollar Line

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe (à l'exception de la Bulgarie, Grèce, Roumanie et Turquie) l'Amérique, l'Afrique du Nord, de l'Ouest, du Sud, Malte et Japon, voies Alexandrie, Naples et New-York. Levée les mardis 7 et 21 Mars. Ord. 9 heures p.m. Recom. 8 h. p.m.

Hollandais

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe (à l'exception de la Bulgarie, Grèce, Roumanie et Turquie) l'Amérique, l'Afrique du Nord, de l'Ouest, du Sud, Malte et Japon. Pour la levée et l'arrivée du courrier voir avis spécial.

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe (à l'exception de l'Italie, Suisse, Allemagne, Suède, Norvège, Danemark, Autriche, Hongrie, Yougoslavie, Tchécoslovaquie et Pologne), l'Amérique, l'Afrique du Nord (à l'except. de la Tripolitaine) l'Afrique de l'Ouest et du Sud. Voies Port-Saïd-Marseille. Pour la levée et l'arrivée du courrier voir avis spécial.

DEPART DU COURRIER : à dest. de Ceylan, Australie, Nouvelle-Zélande et Océanie. Voies : Port-Saïd-Colombo-Australie. Levée : mardi 14 Mars. Ord. 2 h. 15 p.m. Recom. 1 h. p.m.

P. & O.

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe (à l'exception de l'Italie, Suisse, Allemagne, Suède, Norvège, Danemark, Autriche, Hongrie, Yougoslavie, Tchécoslovaquie et Pologne), l'Amérique, l'Afrique du Nord (à l'except. de la Tripolitaine) l'Afrique de l'Ouest et du Sud. Voies : Port-Saïd-Marseille. Levée chaque dimanche. Ord. 2 h. 15 p.m. Recom. samedi 8 heures p.m.

Hellenic Coast Line

DEPART DU COURRIER : à dest. de la Grèce, Roumanie, Yougoslavie, Iles du Dodécane et de l'Archipel. Voies : Alex.-Pirée. Levée : chaque samedi. Ord. 1 h. p.m. Recom. à midi.

Hellenique

DEPART DU COURRIER : à dest. de la Grèce, Roumanie, Yougoslavie, Iles du Dodécane, et de l'Archipel. Voies : Alexandrie-Pirée. Levée irrégulière.

Khedivial Mail Line

DEPART DU COURRIER : à dest. de Chypre. Voies : Port-Saïd-Chypre. Levée chaque mardi. Ord. 10 h. p.m. Recom. 8 heures p.m.

Salonica Cigarettes Cy.

Fournisseur de S.M. le ROI d'Egypte
Les Cigarettes Fumées par l'Élite
Agent Suisse : A. Dürr & Cie. z. Trulle
Zurich

ARRIVEE DU COURRIER : Chaque lundi.

DEPART DU COURRIER : à dest. de Hedjaz voie Port-Tewfik-Djedda. Levée : mardi 7 et 21 Mars. Ord. 10 h. p.m. Recom. 8 heures p.m.

Japonais

DEPART DU COURRIER : à dest. de Ceylan, Etablissements du Dédroit, Indes Orientales Néerlandaises, Chine et Japon voie Port-Saïd-Chine-Japon. Levée mercredi 8 et 22 Mars. Ord. 2 heures et 15 p.m. Recom. 1 heure p.m.

Lloyd Triestino

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe (à l'exception de la Bulgarie, Grèce, Roumanie et Turquie), l'Amérique, l'Afrique du Nord, de l'Ouest, du Sud, Malte et Japon, voies Alex.-Brindisi Trieste. Levée : samedi 11, 25 et 29 Mars. Ord. 1 h. p.m. Recom. 11 h. 45 a.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Mardi 7 et 21 mars.

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe (à l'exception de la Bulgarie, Grèce, Roumanie et Turquie) l'Amérique, l'Afrique du Nord, de l'Ouest, du Sud, Malte et Japon, voies Port-Saïd-Brindisi, et Port-Saïd-Naples. Pour la levée et l'arrivée du courrier, voir avis spécial.

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe (à l'exception de la Bulgarie, Grèce, Roumanie et Turquie) l'Amérique, l'Afrique du Nord, de l'Ouest, du Sud, Malte et Japon, voie Alex.-Syracuse-Naples. Levée : Jeudi 9 et 23 Mars et 4 et 18 Mars. Pour jeudi, la levée Ord. est à 4 h. p.m. et Recom. à 2 h. 45 p.m. Pour samedi, Ord. à 1 h. p.m. Recom. à 11 h. 45 a.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Mardi 7, 14, 21 et 28 Mars.

DEPART DU COURRIER : à dest. des Indes Britanniques, Irak et Perse, Voies : Port-Saïd-Bombay. Levée : lundi 13 Mars. Ord. 2 h. 15 p.m. Recom. 1 h. p.m.

DEPART DU COURRIER : à dest. de Aden, Indes Britanniques, Irak et Perse Voies : Port-Saïd-Aden-Bombay. Levée : Jeudi 2 et 30 mars. Ord. 2 h. 15 p.m. Recom. 1 h. p.m.

Messageries Maritimes

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe (à l'exception de l'Italie, Suisse, Allemagne, Hongrie, Yougoslavie, Tchécoslovaquie et Pologne), l'Amérique, l'Afrique du Nord (à l'exception de la Tripolitaine) l'Afrique de l'Ouest et du Sud. Voies : Alex.-Marseille et Port-Saïd - Marseille - Pour Alex.-Marseille, levée du courrier : chaque mardi, Ord. 11 heures a.m. Recom. 10 heures a.m. Pour l'arrivée et la levée du courrier pour Port-Saïd voir avis spécial.

ARRIVEE DU COURRIER : Chaque mardi.

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Afrique Orientale, Somalie, Abyssinie et Madagascar, voies Port-Saïd-Côte Orientale d'Afrique et Madagascar. Levée : dimanche 5 et 19 Mars. Ord. 2 heures 15 p.m. Recom. samedi 8 h. p.m.

DEPART DU COURRIER : à dest. de la Somalie, Abyssinie, Ceylan, Etablissements du Dédroit, Indochine, Chine et Japon, voie Port-Saïd-Chine. Levée mercredi 1-15-29 Mars. Ord. 8 heures a.m. Recom. mardi 8 heures p.m.

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Abyssinie, Somalie, Indochine, voie Port-Saïd-Indochine. Levée dimanche 5 Mars. Ord. 10 heures p.m. Recom. samedi 8 heures p.m.

Orient Line

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe (à l'except. de la Bulgarie, Grèce, Roumanie et Turquie) l'Amérique, l'Afrique du Nord, de l'Ouest, du Sud, Malte et Japon. Voies : Port-Saïd-Naples. Levée : samedi 4 Mars. Ord. 2 heures 15 p.m. Recom. 1 heure p.m.

DEPART DU COURRIER : à dest. de Ceylan, Australie, Nouvelle-Zélande et Océanie. Voies : Port-Saïd-Colombo-Australie. Levée : mardi 14 Mars. Ord. 2 h. 15 p.m. Recom. 1 h. p.m.

P. & O.

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe (à l'exception de l'Italie, Suisse, Allemagne, Suède, Norvège, Danemark, Autriche, Hongrie, Yougoslavie, Tchécoslovaquie et Pologne), l'Amérique, l'Afrique du Nord (à l'except. de la Tripolitaine) l'Afrique de l'Ouest et du Sud. Voies : Port-Saïd-Marseille. Levée chaque dimanche. Ord. 2 h. 15 p.m. Recom. samedi 8 heures p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Chaque mercredi.

DEPART DU COURRIER : à dest. de Aden, Afrique Orient, Abyssinie, Somalie, Indes Britanniques, Iraq, Perse, Indes Orientales Néerlandaises, Ceylan, Etablissements du Dédroit, Chine et Japon, voie Port-Saïd-Aden-Bombay-Colombo. Levée mardi. Ord. 2 h. 15 p.m. Recom. 1 h. p.m.

DEPART DU COURRIER : à dest. de Aden, Afrique Orientale, Abyssinie, Somalie, Indes Britanniques, Iraq, Indes Orient, Néerlandaises Ceylan, Etablissements du Dédroit, Chine et Japon, voie Port-Saïd - Aden - Bombay - Colombo-Australie. Levée mardi 7 21 et 28 Mars. Ord. 2 heures 15 p.m. Recom. 1 heure.

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Australie, Nouvelle Zélande et Océanie, voie Port-Saïd-Australie. Levée : mardi 7 21 et 28 Mars. Ord. 2 heures 15 p.m. Recom. 1 heure p.m.

Tirrenia

DEPART DU COURRIER : à dest. de la Tripolitaine. Voies : Alex-Benghazi-Tripoli. Levée : Mercredi 8 et 22 Mars. Ord. 2 heures p. m. Recom. 1 h. p. m.

ARRIVEE DU COURRIER : Lundi 6 et 20 Mars.

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Erythrée et Hedjaz. Voies : Port-Tewfik Djeddah-Massawa et Port-Tewfik-Massawa-Djeddah. Levée : Mercredi 8 15 22 et 29 Mars. Ord. 2 h. 15 p.m. Recom. 1 heure p.m.

Turkish Mail Line

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe Centrale, du Nord et de l'Est, la Grèce, Turquie d'Europe et d'Asie (à l'exception de la Galicie), Bulgarie, Roumanie, Yougoslavie, Iles du Dodécane et de l'Archipel, voie Alexandrie-Pirée-Izmir-Istanbul. Levée : chaque lundi. Ord. 2 h. pm. Recom. 1 h. p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Chaque samedi.

Roumain

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe Centrale, du Nord et de l'Est, la Grèce, Turquie d'Europe et d'Asie (à l'except. de la Galicie) Bulgarie, Roumanie, Yougoslavie, Iles du Dodécane et de l'Archipel. Voies : Alex.-Pirée-Istanbul-Constanza. Levée : samedi 4-11-25 Mars et dimanche 19 Février. Ord. 2 h. p.m. Recom. 1 h. pm. Pour dimanche la levée Ord. est à 2 h. p.m. et Recom. samedi 8 h. p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Jeudi 2-9-23 et 30 mars et le samedi 18 mars.

By Air Mail

Imperial Airways

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Irak, Perse, Indes Britanniques et Ceylan. Voies : Caire-Karachi-Delhi ou Madras. Levée : chaque mardi. Ord. 11 h. p.m. Recom. 10 heures p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Chaque samedi.

DEPART DU COURRIER : à dest. du Soudan, Uganda, Kenya, Congo Belge, Tanganyka, Rhodesia et l'Union de l'Afrique du Sud. Voies : Caire-Cape-Town. Levée : Chaque samedi. Ord. 9 heures 30 p.m. Recom. 8 heures p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Chaque jeudi.

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe, Grande-Bretagne et au-delà. Voies : Alexandrie-Londres. Levée : chaque mercredi et vendredi Ord. 10 h. p.m. Recom. 8 heures p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Chaque samedi et mardi.

K. L. M.

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Irak, Perse, Indes Britanniques, Siam, Indochine, Etablissements des Dédroits, Chine, Japon et Indes Ar, Néerlandaises. Voies : Caire-Bandoeng. Levée : chaque samedi. Ord. 1 h. 30 p.m. : Recom. 12 h. 30 p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Chaque vendredi.

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe, Grande-Bretagne et au-delà. Voies : Caire-Amsterdam. Levée chaque jeudi. Ord. 7 h. 30 a.m. Recom. mercredi 8 heures p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Chaque dimanche.

Imperial Airways & Aeroclub du Katanga

DEPART DU COURRIER : à dest. du Congo Belge (Province du Katanga). Voies : Caire - Broken Hill-Elizabethville. Levée : Chaque samedi. Ord. 9 h. 30 p.m. Recom. 8 heures p.m.

DEMAG Aktiengesellschaft

Duisburg (Allemagne)

Compresseurs, outils pneumatiques, ponts roulants, palans électriques, grues, excavateurs, pompes, treuils, laminoirs, bennes, hangars, ponts, constructions en acier, etc... etc...

Pour tous renseignements, s'adresser aux Représentants :

Société Commerciale Belgo-Egyptienne S.A.E.

Ancienne Maison J. GHYSELEN

4, Rue Chérif Pacha - B. P. 654 - 8, Rue Cheikh Aboul Sebaa - B. P. 127
ALEXANDRIE (Egypte) LE CAIRE

LLOYD TRIESTINO

(Flotte riunite LLOYD TRIESTINO-MARITTIMA ITALIANA-SITMAR)

Service Express de Grand Luxe Egypte-Europe

DÉPARTS D'ALEXANDRIE :

POUR LA TYRRHÉNIENNE

ESPERIA 4 Mars
HELOUAN 9 Mars
ESPERIA 18 Mars
GANGE 23 Mars
ESPERIA 1 Avril
PILSNA 6 Avril
ESPERIA 15 Avril
HELOUAN 20 Avril
ESPERIA 29 Avril

POUR L'ADRIATIQUE

TEVERE 4 Mars
AUSONIA 11 Mars
TEVERE 18 Mars
AUSONIA 25 Mars
TEVERE 1 Avril
AUSONIA 8 Avril
TEVERE 15 Avril
AUSONIA 22 Avril
TEVERE 29 Avril

Ligne de luxe pour la Palestine, Syrie, Istanbul
8, 22 Mars. — 5, 19 Avril.

Ligne Postale pour la Palestine, Syrie, Chypre
4, 6, 18, 20 Mars. — 1, 3, 15, 17, 29 Avril.

Pour tous renseignements s'adresser :

Alexandrie : Agence Générale : 20 Rue Chérif Pacha. — Le Caire : D. E. Munari, 4 Rue Kamel ainsi qu'aux bureaux des Maisons de Voyages Thos. Cook & Son, American Express Coy et Cox & Kings (Agents).

CIGARETTES
COUTARELLI
Maden supérieur
20 - 25
CIGARETTES
P.T. 5.

Avez-vous essayé les nouveaux produits SHELL?

SHELL CAR POLISH
pour nettoyer et faire
briller vos Autos.

SHELL FURNITURE
POLISH
pour vos meubles.

SHELL FLOOR POLISH
pour vos parquets.

SHELL HOUSEHOLD
OIL
pour tous besoins
dans la maison.



DE BONNE QUALITÉ ET EN MÊME TEMPS, TRÈS BON MARCHÉ.

BUHLER FRÈRES

Atelier de construction et Fonderies
à UZWIL (Suisse)

Installations de moulins automatiques
Silos & entrepôts

Installations de transports mécaniques & pneumatiques
machines pour fabriques de chocolat & pâtes alimentaires

Presses à imprimer DUPLEX

Bureau d'Alexandrie : 14, Rue Stamboul
B. P. 1622, Tél. 4180

DRESDNER BANK

FONDÉE EN 1872 — Capital & Réserves R.M. 250.000.000

168 SUCCURSALES. — En Egypte : LE CAIRE - ALEXANDRIE
BANQUES AFFILIÉES :

BANCO GERMANICO DE LA AMERICA DEL SUD (DEUTSCH-SUEDAMERIKANISCHE BANK) avec Sièges en Espagne, Argentine, Paraguay, Chili, Mexique, Brésil.

DEUTSCHE ORIENTBANK A.G., avec Sièges en Turquie.

MERCURBANK - WIEN, avec Sièges en Autriche.

SOCIETATEA BANCARA ROMANA, avec Sièges en Roumanie.

PROEHL & GUTMANN, Amsterdam.

AKTIEN-GESELLSCHAFT "LIBAUER BANK" à Riga et Libau.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A. à Luxembourg.

Toutes Opérations de Banque
Correspondants dans le monde entier

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 400 Millions de Francs entièrement versés

Réserve : 448.000.000 de Francs.

AGENCE D'ALEXANDRIE : Rue Chérif Pacha No. 11
LE CAIRE : Rue Maghraby, No. 22.
à PORT-SAÏD : Avenue Fouad 1er et Rue Quai Eugénie

Dépôts de fonds à vue et à échéance fixe, Achat et vente de Change Etranger, Emis. de Lettres de Crédit, Paiements Télégraphiques, Ouvertures de Comptes-Courants Garantis, Recouvrement d'Effets de Commerce.

Garde de Titres, Colis, Objets précieux, etc., Ordres de Bourse sur toutes places.
Paiement de Coupons.

Vente au Guichet de Valeurs de Placement :
Obligations à lots : Crédit Foncier Egyptien 3% Ville de Paris - Crédit Foncier de France - Bons Panama à lots.